

**EXPOSITION DU 10 AVRIL 2021  
AU 23 MARS 2022**

# MOULINS SOUS L'OCCUPATION

La Seconde Guerre mondiale a profondément marqué l'histoire contemporaine de Moulins. Occupée par les troupes allemandes à partir du 18 juin 1940 et traversée par la ligne de démarcation, la ville conserve une mémoire très vive et sensible de cette guerre.

En 2018 et 2019, Julien Bouchet, un historien qui a notamment mené des recherches sur les Justes d'Auvergne, a présenté à la médiathèque deux conférences sur la ligne de démarcation à Moulins. A cette occasion, de nombreux habitants de la ville et de ses environs sont venus témoigner de leurs propres expériences et souvenirs de la guerre et de l'Occupation.

L'exposition *Moulins sous l'Occupation* est issue de la collecte de ces témoignages et documents inédits, une collecte réalisée par la Médiathèque de Moulins Communauté en partenariat avec les Archives départementales de l'Allier. Près de 40 dossiers ont ainsi été constitués.

Plusieurs sujets sont abordés par les déposants :

**LA LIGNE DE DÉMARCTION** évoquée par 29 dossiers

**LA RÉSISTANCE** 12 dossiers

**L'AIDE APPORTÉE À DES JUIFS** 8 dossiers

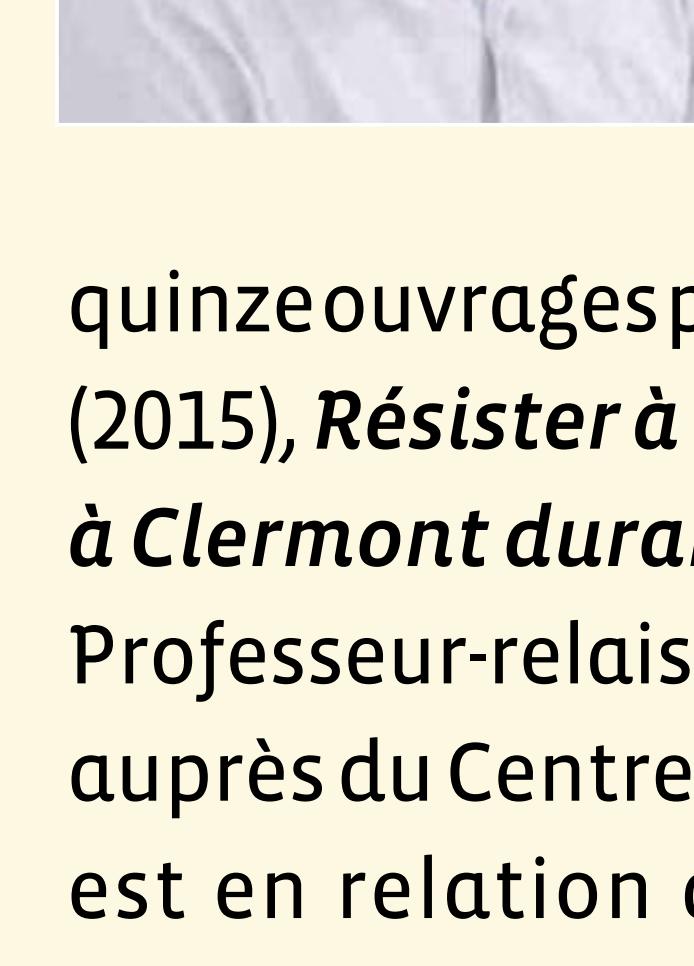
**LA PERCEPTION LOCALE DES ALLEMANDS** 8 dossiers

**LA PRISON DE LA MAL COIFFEE** 7 dossiers

**LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS** 7 dossiers.

Des recherches complémentaires menées dans les centres d'archives locales (Archives municipales de Moulins, Archives départementales de l'Allier, collections de la Société d'Emulation du Bourbonnais) et nationales (Archives nationales à Paris, Mémorial de la Shoah) ont ensuite permis de confronter et de mettre en perspective, à plusieurs échelles, les informations recueillies.

## COMMISSAIRE D'EXPOSITION : JULIEN BOUCHET



Professeur agrégé et docteur en histoire, Julien Bouchet enseigne en classes préparatoires et à l'Université de Clermont Auvergne.

Spécialiste de la République et des Résistances, sa bibliographie est riche de près de quinze ouvrages parmi lesquels *Les Justes d'Auvergne* (2015), *Résister à la Shoah* (2019) et *Présences juives à Clermont durant l'époque contemporaine* (2020). Professeur-relais de l'Académie de Clermont-Ferrand auprès du Centre culturel Jules Isaac, Julien Bouchet est en relation avec des institutions nationales (Mémorial de la Shoah, Fondation pour la Mémoire de la Shoah) et des partenaires régionaux (réseau Mémorha, D.R.A.C.) pour ses recherches.

## REMERCIEMENTS

La Médiathèque de Moulins Communauté remercie les nombreux partenaires pour leur aide précieuse dans ce projet : les Archives départementales de l'Allier (A.D.), les Archives municipales de Moulins, le Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation de Génelard, Clodis-Av., le Diocèse de Moulins, l'Historial du Paysan soldat (Fleurie), le Mémorial de la Shoah, le Musée de Souvigny, les Musées départementaux de l'Allier, l'Office national des anciens combattants de l'Allier,

la Société d'Emulation du Bourbonnais, l'Université Clermont-Auvergne, la Ville de Moulins,

et tous les particuliers qui lui ont prêté des documents ou des objets.

Sont aussi chaleureusement remerciées toutes les personnes, témoins et familles de déposants,

qui ont accepté de confier leurs souvenirs et leurs expériences de la guerre.



# MOULINS SOUS L'OCCUPATION

## UNE LECTURE HISTORIENNE



Cette exposition s'inscrit au début d'un nouveau temps de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, après le temps des confrontations et des silences, puis celui de l'ère des témoins. En effet, notre époque voit se réduire le nombre des enfants et adolescents de la guerre.



*La venue de Charles de Gaulle à Moulins les 12-13 juin 1948*  
Photographies prises par René Jonard (1913-1994)  
Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.

L'exposition retrace plusieurs parcours dans la ville de Moulins, son agglomération (Avermes, Yzeure, Toulon-sur-Allier), ses périphéries orientales (Lusigny, Chevagnes, Thiel) ou méridionales (Chemilly), mais également dans des espaces plus éloignés de son territoire (la région du Veudre au nord-ouest, Coulanges à l'est).

Son objectif est d'élargir un regard souvent concentré sur Moulins, sur le pont routier et la prison, et d'aborder la Résistance dans sa diversité. Il s'agit également de déterminer si Moulins, qui fut comme d'autres villes-frontières traversée par la ligne de démarcation, fut une exception, un cas ordinaire ou une cité emblématique de ville-frontière de la France occupée ?

Lors de sa venue à Moulins en avril 1959, Charles de Gaulle a rappelé le drame des « frontaliers », les habitants à plus ou moins 10 km de la ligne de démarcation : « Je sais tout ce qui a été fait ici. Cela est d'autant plus méritoire que vous étiez ici en bordure du drame (...) sur cette blessure constituée à travers notre pays qu'on appelle ligne de démarcation. »



*Ordre de mobilisation générale  
du 2 septembre 1939.*

**1939**

**1<sup>er</sup> septembre** : Début de la Seconde Guerre mondiale et de la « Drôle de guerre » en France.  
**10 mai 1940** : Début de la Bataille de France et de l'invasion de la France par l'Allemagne.

**1940**

**Mai-juin** : Exode massif (plusieurs millions) de civils français du Nord vers le Sud, Moulins accueille de nombreux réfugiés (quelques centaines).  
**14 juin** : Entrée des Allemands à Paris, une ville déclarée « Ville ouverte ».  
**16 juin** : Philippe Pétain est nommé président du Conseil, le gouvernement français part à Bordeaux.  
**18 juin** : Entrée des troupes allemandes à Moulins, la ville est occupée ; ce jour est aussi celui de l'Appel de Londres du général de Gaulle, acte fondateur de la France libre.

**22 juin** : Signature de l'armistice entre l'Allemagne et la France.  
**25 juin** : La France est séparée en deux zones administratives : la ligne de démarcation est donc une nouvelle frontière interne à l'hexagone, qui sépare la zone nord gouvernée par les nazis de la zone libre (puis sud après la suppression de la ligne), administrée par l'État français.  
**1<sup>er</sup> juillet** : Installation du gouvernement français à Vichy après un séjour de quelques jours à Clermont-Ferrand. Certains bureaux centraux sont cependant installés à Clermont et à Châtelguyon (secrétariat de la Jeunesse).  
**10 juillet** : A Vichy, vote par une majorité de députés et

### CHRONOLOGIE

de sénateurs des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Le lendemain, Actes constitutionnels qui mettent fin à la Troisième République (1870-1940).

**17 septembre** : Révocation du préfet de l'Allier Louis Adam, jugé trop « républicain ». Il est remplacé par Joseph Porte, réputé plus favorable au régime de Vichy.

**3 octobre** : Premier Statut des Juifs.

**1941**

**2 juin** : Nouveau Statut des Juifs qui renforce la discrimination de la « race juive ».

**1942**

**5 avril** : Installation de la Gestapo en zone occupée.

**16 et 17 juillet 1942** : Rafle du Vélodrome d'hiver à Paris.

**Août** : Plusieurs dizaines de petites rafles, ou « ramassages », en province.

**8 novembre** : Débarquement anglo-américain en Afrique du Nord.

**11 novembre** : Occupation de la zone libre par les Allemands, ce qui implique un renforcement des contrôles et de la réglementation.

**1943**

Divers mouvements et organisations de résistance se structrent autour de Moulins, comme dans le reste de la France.

**2 février** : Défaite allemande à Stalingrad.

L'expansionnisme nazi est progressivement remis en question sur le front oriental.

**Février** : Vichy mobilise trois classes d'âge pour le Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne.

**27 mai** : Création du Conseil National de la Résistance, une structure qui fédère la plupart des mouvements de la Résistance.

**1944**

**6 juin** : Débarquement allié en Normandie.

**15 août** : Débarquement franco-américain en Provence.  
**20 août** : Pétain est pris en charge par les nazis, il est transféré un peu plus tard avec Laval à Sigmaringen.

**25 août** : Libération de Paris.

**6 septembre** : Libération de Moulins par plusieurs organisations communistes et gaullistes.

**7 septembre** : Municipalité provisoire présidée par Henri Gromolard, assisté de quatre adjoints (Dufloux, Loizel, Duperroux et Dubost). Robert Fleury devient quant à lui préfet de l'Allier, et Maurice Tinland secrétaire général de la préfecture.

**12 septembre** : Jonction des troupes alliées venues de Normandie et de Provence en Bourgogne.

**Fin 1944** : Epurations.

**1945**

**29 avril et 13 mai** : 1<sup>re</sup> élection municipale depuis la Libération : Henri Gromolard, du Conseil national de la Résistance, est élu à la tête de la ville de Moulins.

**8 mai** : Capitulation sans condition de l'Allemagne.

**1947**

**Maurice Tinland**, ancien Résistant, est élu maire de Moulins.

# LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## ET L'ALLIER

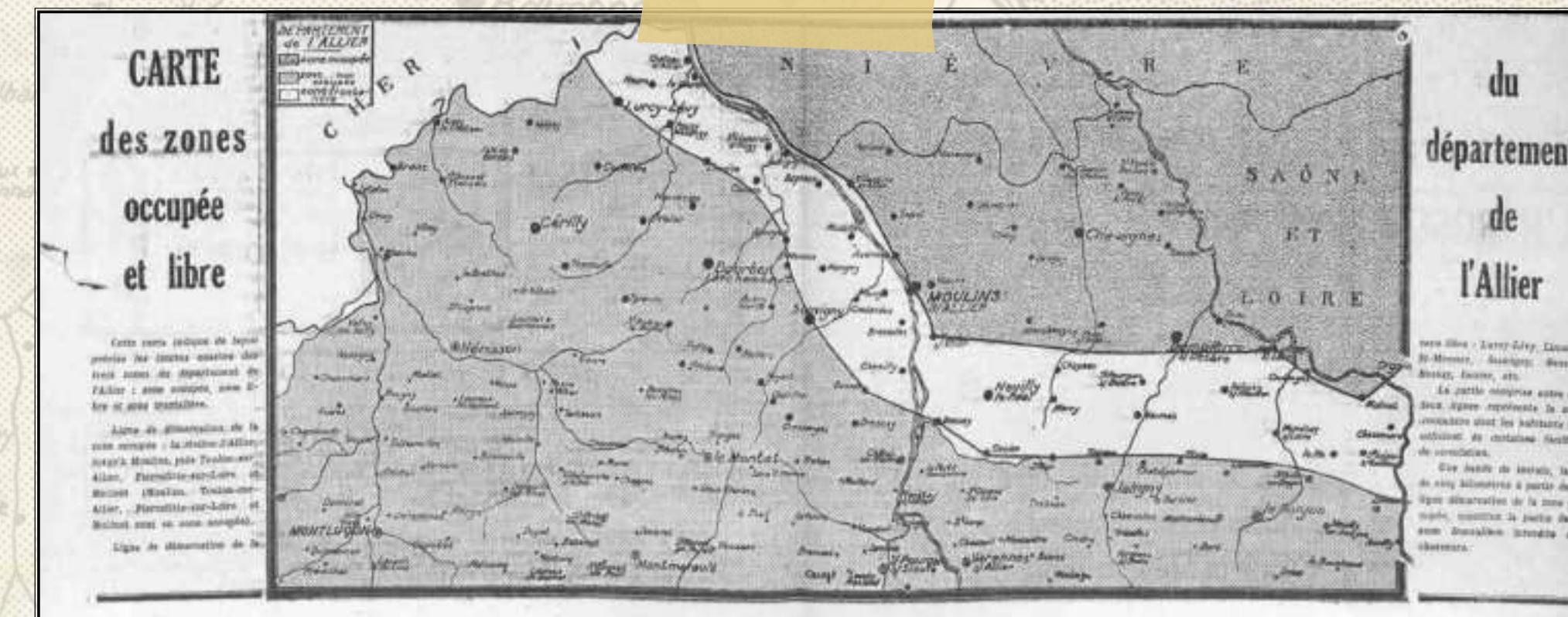
Après l'armistice, l'Allier devient, comme douze autres départements en France, un département frontalier dès la fin juin 1940,

ce qui suscite l'arrivée de réfugiés sur les points de passage de la ligne de démarcation. Celle-ci traverse le Bourbonnais d'Est en Ouest par Molinet, Saligny-sur-Roudon, Chapeau, Toulon, puis elle suit la rivière Allier depuis Toulon jusqu'à 1 km au sud d'Apremont. Quelques lieux de mémoire (Moulins et Saint-Pourçain-sur-Besbre) rappellent aujourd'hui l'existence de cette discontinuité juridique interne à l'espace français.

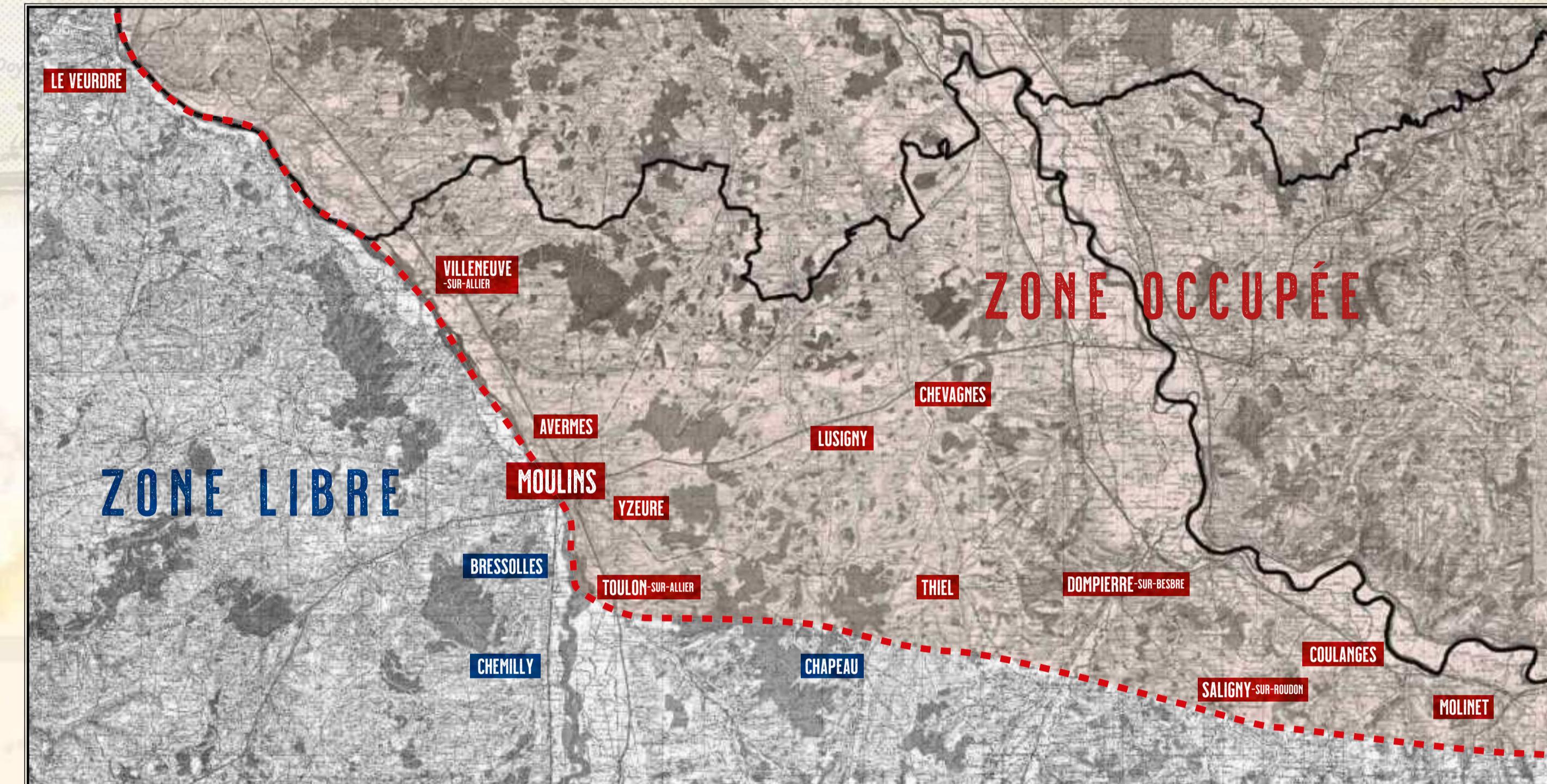
De l'été 1940 à l'invasion de la zone non occupée en novembre 1942, la partie occupée de l'Allier a de ce fait formé un îlot limité à l'ouest par la rivière éponyme, et au sud par la ligne de voie ferrée Moulins/Paray-le-Monial. La zone comprenait un peu plus de 51 000 habitants répartis dans 25 communes, mais 296 communes sur 321, soit les 12/13<sup>e</sup> du département, n'étaient pas occupées.



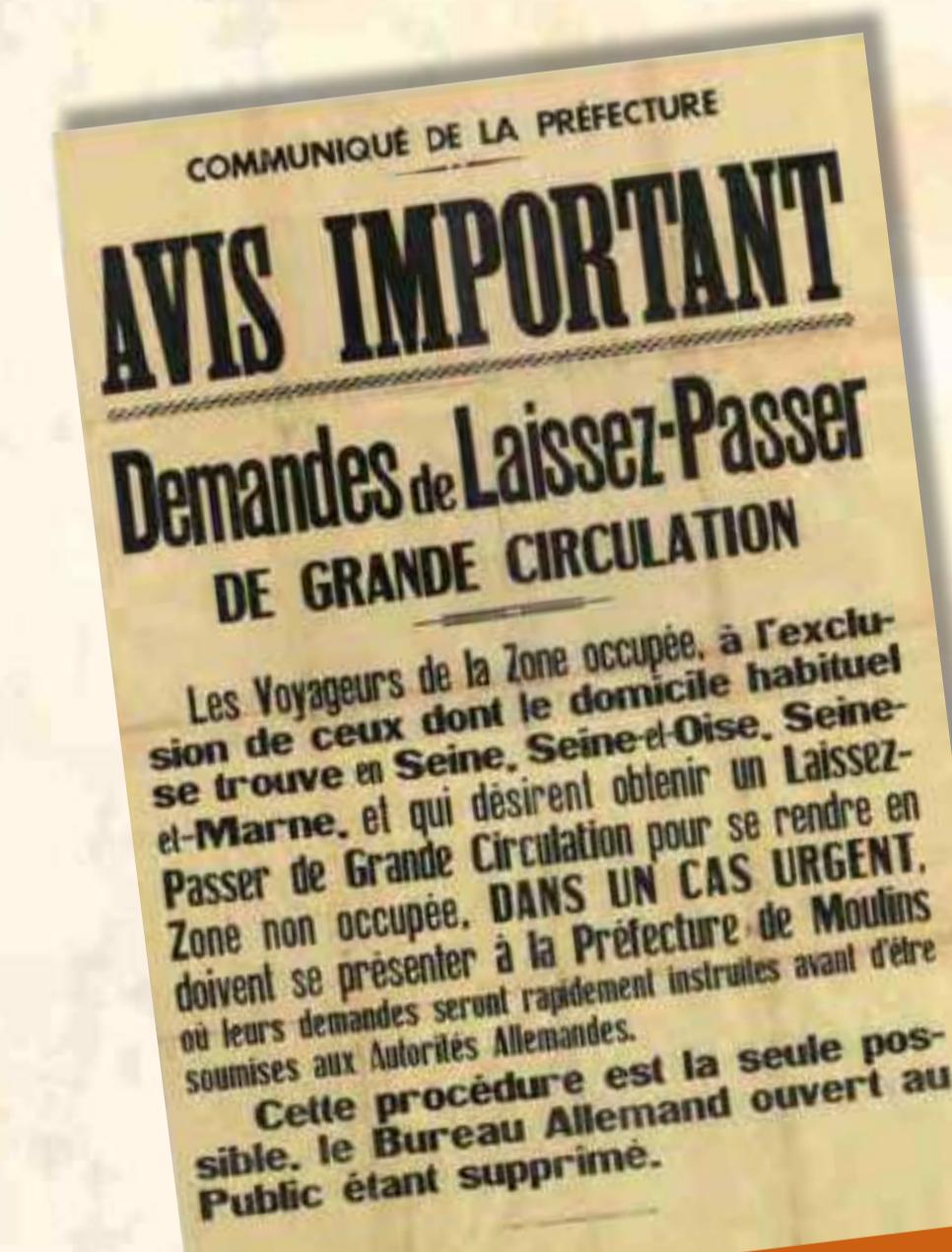
La stèle érigée en avril 1945, qui commémore le passage de la ligne de démarcation à Moulins, au bout du pont Régemortes, du côté de la Madeleine. Photo Médiathèque Moulins Communauté.



Carte de la zone frontalière à l'échelle de l'Allier  
Le Progrès, édition de Vichy, 13 octobre 1940. A.D., 996 W 59.



Système d'Information Géographique de Moulins Communauté / Agence C-toucom.



Affiche préfectorale relative à la procédure pour demander un laissez-passer de grande circulation. A.D., 996 W 59.

Laissez-passer de Marie Lajarègue, daté du 6 janvier 1943. Collection Jondard, Moulins.

### PLUSIEURS FAMILLES VIVENT ENTRE DEUX ZONES

du fait de l'exploitation de propriétés agricoles et de jardins, de déplacements professionnels, ou bien de la fréquentation d'un établissement scolaire. Un laissez-passer est indispensable pour franchir une ligne traversée plusieurs fois dans une même journée par certains habitants. L'établissement de l'Ausweis est du ressort d'une administration spécialisée allemande. Il existe des laissez-passer de « petites frontières » et de « grandes frontières ». Le passage de la frontière est donc régi par des règles précises. Il doit être justifié par un motif jugé recevable (impératif professionnel, impensable familial comme un décès). En dépit de cela, on compte plusieurs centaines de traversées par jour, le plus souvent légales. À partir du 1<sup>er</sup> mars 1943 la ligne est maintenue sur un plan strictement administratif, la carte d'identité suffit pour franchir les points de contrôle ; certains fugitifs disposent de faux papiers. Au 1<sup>er</sup> juillet 1944, en conséquence des débarquements alliés, le régime ancien des laissez-passer est rétabli.



Deux affiches de propagande en faveur de l'État français. A.D., fonds Rougeron, 26 J 227.

# LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET MOULINS



16-7-1944 Nevers Bombardement anglais la Cathédrale  
Photographie prise par René Jonard lors du bombardement de Nevers en juillet 1944. Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.

« Quatre ans d'occupation allemande ont transformé Moulins en ville de garnison, dominée par la peur » Y. Monceau

La cité bourbonnaise n'est pourtant pas une agglomération vidée de ses habitants par l'Exode. Elle n'est pas non plus détruite ou bombardée, à l'image de Nevers en 1944. Moulins devient en fait à la fin 1940 **une ville de passage** après avoir été un goulet d'étranglement durant les migrations de l'été.

Les témoins de cette époque insistent sur le silence (moins de monde et d'activités dans les rues, peu de véhicules) et le noir de la ville, notamment en soirée. Le couvre-feu est fixé à 23 heures. Il est parfois avancé, par mesure de rétorsion. Les commerces et habitations privées doivent empêcher tout passage de la lumière dans la rue.



René Boudet, député socialiste de l'Allier de 1924 à 1942, maire de Moulins. ©Henri Martinie / Roger-Viollet.

## ADMINISTRER MOULINS DURANT L'OCCUPATION

À partir du 24 juin 1940, Moulins est placée sous administration militaire allemande, en association avec la municipalité. La Kommandantur, sous le commandement du colonel Hackel, s'installe à l'Hôtel de Ville où l'on pavoise désormais aux couleurs nazies, en remplacement du drapeau tricolore. 22 000 des 24 500 Moulinois résident en zone occupée.

La ville est administrée depuis 1925 par René Boudet, maire socialiste et député de l'Allier, qui a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. En mai 1943, le négociant René Boyer est son premier adjoint, le docteur Bernard Penard son deuxième adjoint, l'architecte Marcel Genemont, son troisième adjoint.

Le maire de Moulins est tout d'abord attentiste, puis accepte plus tard d'entrer en relation avec les cadres de l'Occupation. Certains collaborationnistes le menacent lorsqu'il refuse de retirer une statue de Marianne de la salle des mariages.

La place d'Allier est renommée place Pétain sur proposition du conseil municipal, de 1941 à 1944. Localement, plusieurs chroniqueurs soulignent les bienfaits de l'ordre germanique, et l'heureux concours de celui de Vichy. Certains témoins confessent que l'arrivée des Allemands ne fut « pas si terrible ».

## LE 18 JUIN 1940, À MOULINS

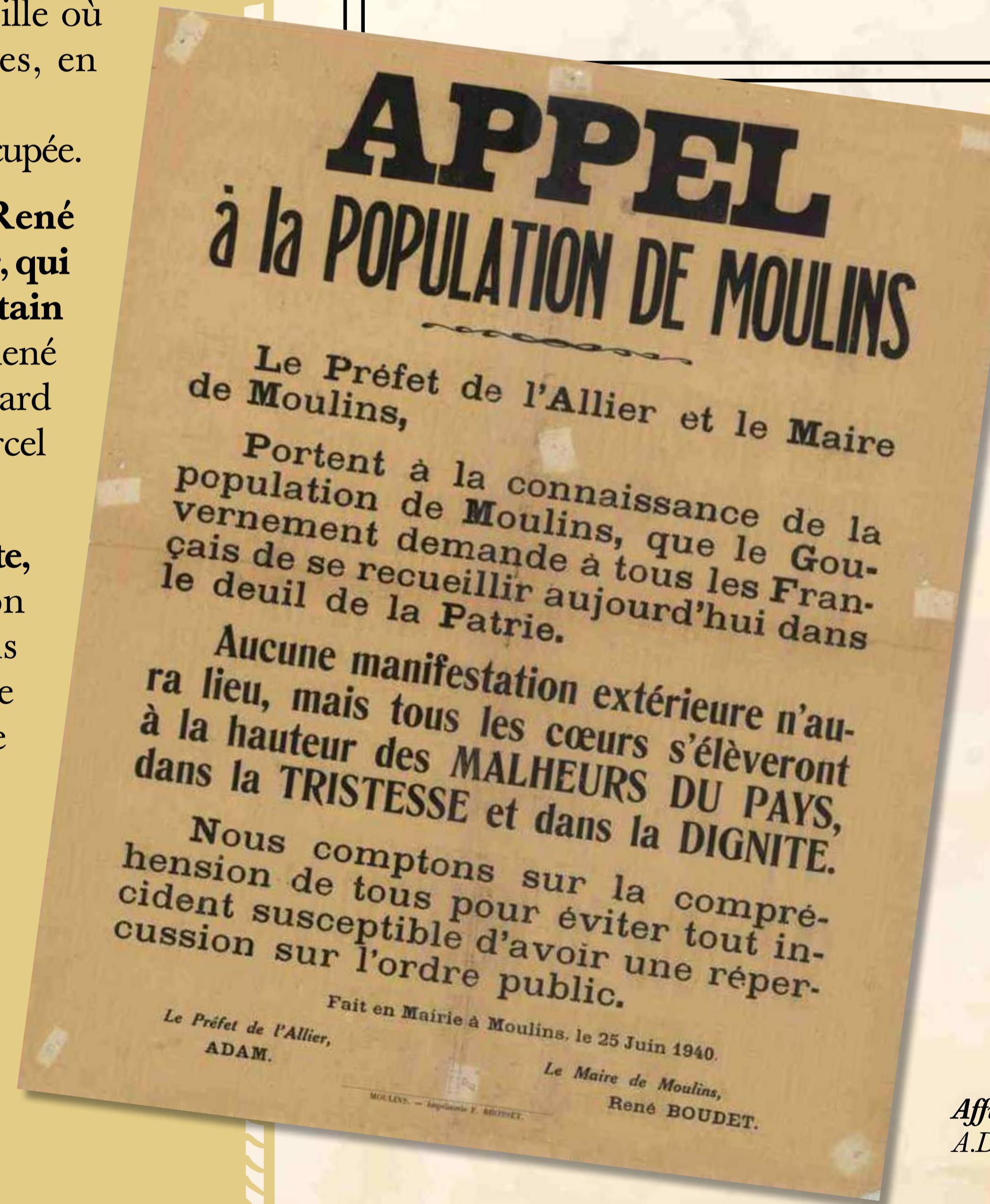
Malgré l'opposition du maire, le **colonel d'Humières**, commandant d'Armes de la Place de Moulins, tente de ralentir l'avancée des Allemands et ordonne de détruire la troisième arche du **pont routier** en début d'après-midi. L'explosion ralentit seulement de quelques heures la prise d'une ville qui ne fut ni le théâtre d'un siège, ni celui d'une confrontation directe de plusieurs jours. On compte néanmoins neuf morts français, et plusieurs pillages à proximité de la rivière et à la Madeleine. Le même jour, le **pont de Chazeuil** est aussi détruit pour freiner l'avancée des forces ennemis.

L'inutilisation du pont n'interdit pas les communications (utilisation du pont de fer, échelle, passages flottants), son arche est reconstruite dès le début du mois d'août.

L'année suivante, le préfet Porte, successeur de Louis Adam révoqué en septembre 1940 pour son franc républicanisme, préside les commémorations de ce 18 juin si spécial.



Deux photographies de la destruction d'une arche du pont Régemortes à Moulins par l'armée française. A.D., fonds Dieu, 125 Fi.



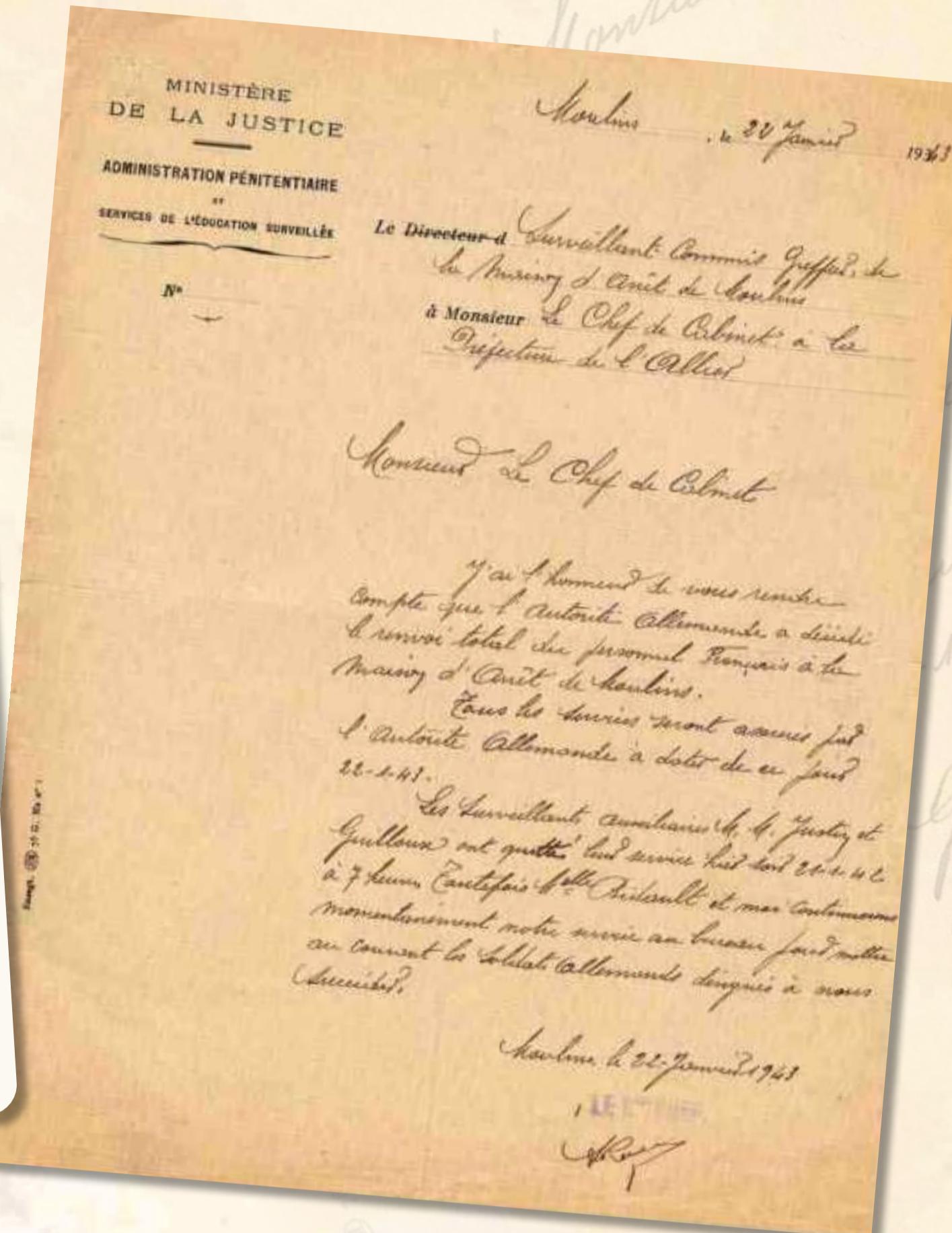
Affiche d'appel au recueillement.  
A.D. 996 W 75.

# GÉOGRAPHIE DE MOULINS OCCUPÉE

## LA MAL COIFFÉE,

vestige historique monumental du pouvoir des Bourbons qui domine la ville et prison sous administration française au début de la Seconde Guerre mondiale, devient exclusivement allemande à la fin janvier 1943.

Façade nord du Donjon donnant sur la cour d'entrée de la prison.  
Photo extraite du livre de Yvonne Henri Monceau,  
Une prison militaire allemande à Moulins :  
la Mal Coiffée, Moulins, 1945.

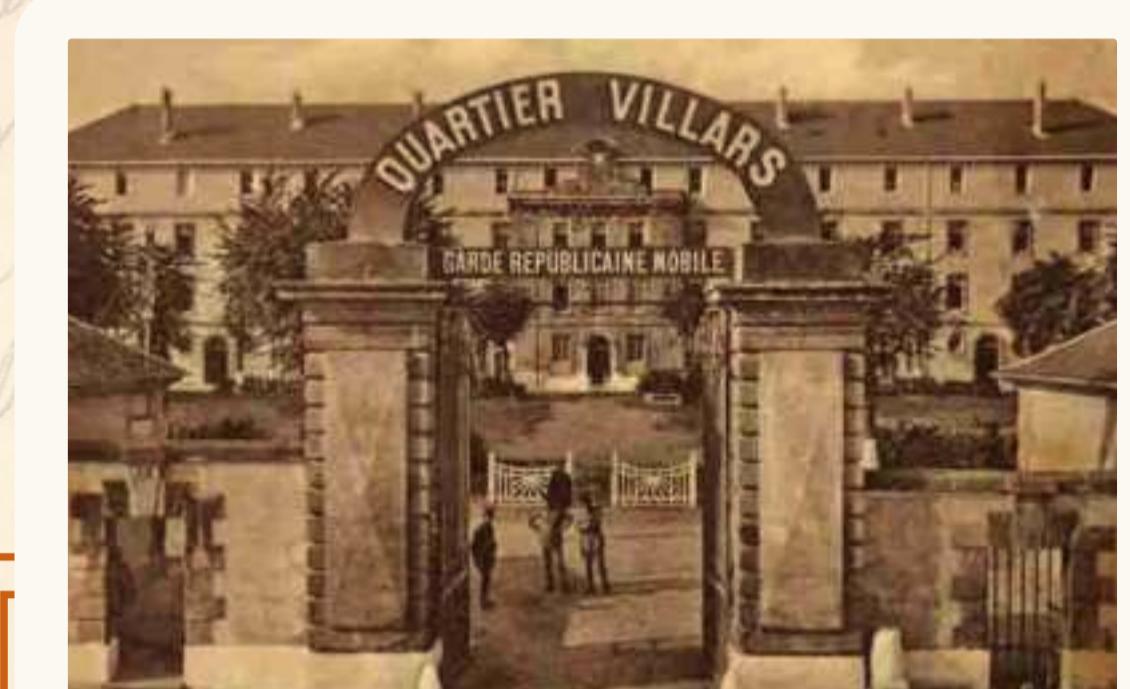


Annonce du changement d'autorité et de personnel de la Mal Coiffée. Dépêche du surveillant commis greffier de la maison d'arrêt de Moulins au chef de cabinet à la préfecture de l'Allier, 22 janvier 1943.

A.D., 996 W 160.

Le quartier Villars à la fin des années 1930.

Source : <https://auteurdubourbonnais.monsite-orange.fr/index.htm>



## EN ZONE NON OCCUPÉE, LE QUARTIER VILLARS

concentre les bâtiments administratifs essentiellement vichysois parmi lesquels ceux des laissez-passer. Les bureaux du préfet de l'Allier se situent aussi à La Madeleine, un quartier de près de 2 000 habitants qui comprend plusieurs chambres d'hôtes destinées aux réfugiés en attente de laissez-passer.



Le bâtiment qui abritait la Feldpost, aujourd'hui le Clos de Bourgogne. Collection privée.



Siege de la Gestapo, dans la maison Milcent, rue de Villars.  
Photo extraite de La Résistance à Moulins de Claude Cajat, Moulins, 2015.



Siege de la milice, hôtel de Rochefort à Moulins.  
A.D., fonds Dieu, 125 Fi.

Plusieurs hôtels particuliers sont réquisitionnés pour héberger :

**LA FELDPOST** au 81 rue de Bourgogne

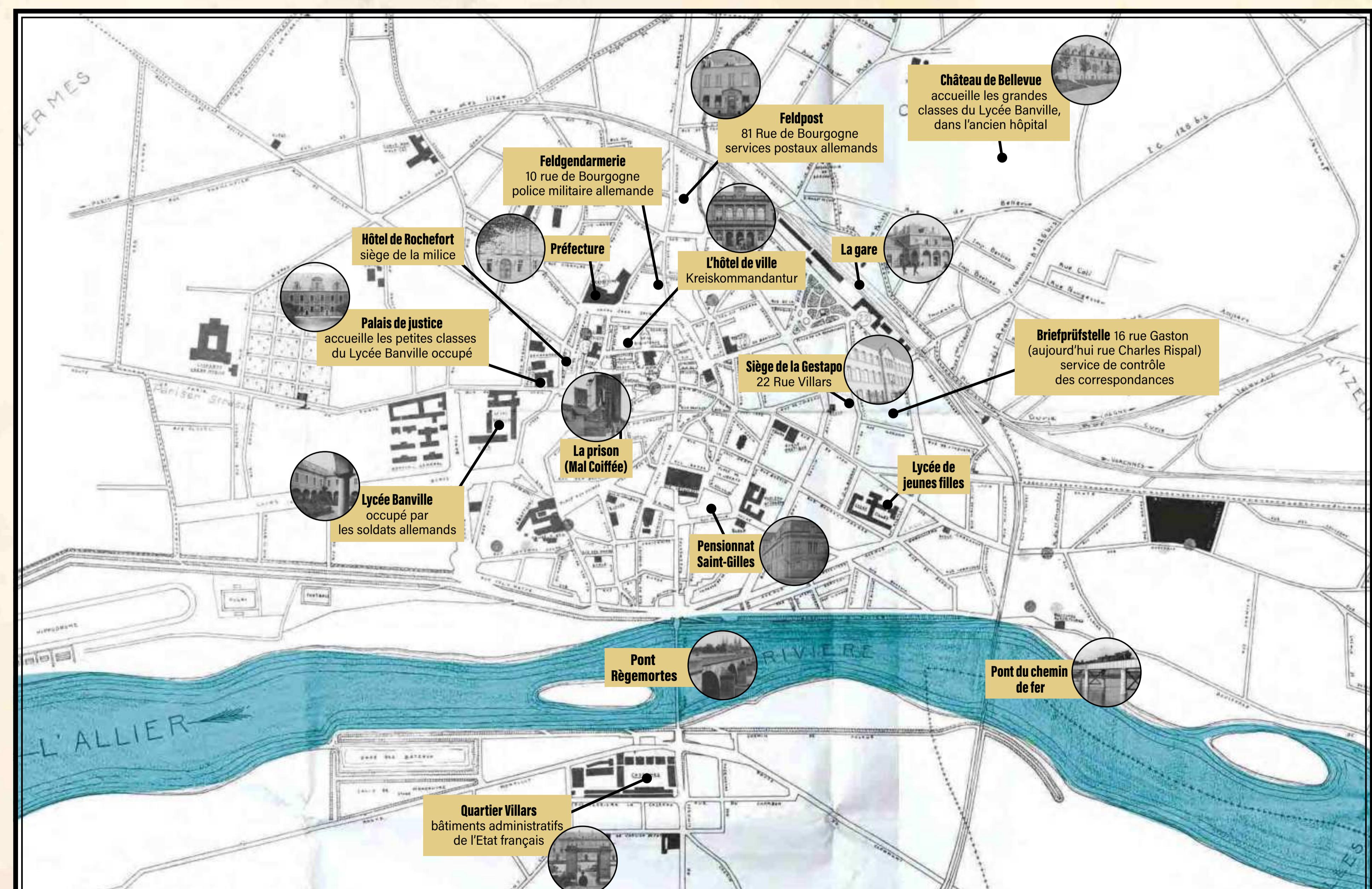
**LA GESTAPO** dans la maison Milcent au 22 rue de Villars, à proximité de la gare

**LA MILICE** dans l'hôtel de Rochefort au 14 Cours Anatole France

**LE LYCÉE BANVILLE**

Après avoir été brièvement le siège d'un ministère de l'Information au moment du départ du gouvernement français en direction du sud de la France, le Lycée Banville devient le siège des troupes d'occupation, ses élèves étant répartis au Palais de Justice pour les petites classes, et à Bellevue pour les grandes classes, dans l'ancien hôpital.

Plus proches de la rivière, les habitants de l'Allée des soupirs et, en amont du pont, ceux du quartier Nomazy, habitent à deux pas de sentiers qui sont traversés par les douaniers.



# LE PONT RÉGEMORTES



Drapeau nazi sur le pont. Photographie prise par René Jonard lors de l'Occupation. (image colorisée pour l'exposition) Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.

Les passages ordinaires sont d'abord assez commodes puis se restreignent, avant d'être de nouveau plus aisés pour les « frontaliers », en particulier les enfants et les adolescents. Les conditions de passage de la ligne constituent un moyen de pression utilisé par les forces occupantes sur les administrateurs français : après le départ de Pierre Laval du gouvernement en décembre 1940, les Allemands franchissent la ligne, signifiant ainsi l'absence de respect de la souveraineté de l'État français. Après les « attentats » qui ont lieu à la Madeleine à la fin du mois d'août 1944, le pont est fermé aux civils quelques jours.

L'article 2 de la Convention d'armistice franco-allemande du 22 juin 1940 coupe la France en deux par une ligne qui crée une zone dite libre, sous administration française, et une zone occupée par l'armée allemande, sous administration nazie. Le tracé de la Demarkationslinie est modifié pendant les premières semaines de l'été 1940.



Contrôle à l'entrée du pont Régemortes par des soldats allemands. A.D. 996 W 59.



Contrôle d'un curé sur le pont, collection Taillandier, Centre d'interprétation de la ligne, Générard.

## CONTÔLES

Tous les Moulinois ne pouvaient toutefois pas franchir le pont, en l'absence de passeports et/ou par peur. Sur le pont Régemortes-Pontilly (du nom du poste barrière), cinq Allemands à demeure occupent le bureau d'octroi. Les contrôles sont récurrents mais non automatiques.

Des Juifs et d'autres personnes recherchées passent le pont sous des camions ; d'autres se dissimulent sous le pont pour franchir la rivière.



Pour le chauffeur de l'évêque, autorisation temporaire de circuler tous les jours, permis spécial pour les dimanches, jours fériés et la nuit, avril-mai 1943.  
Diocèse de Moulins - Archives.



Personnes photographiées au passage de la ligne de démarcation à Moulins. France, 1943.  
Mémorial de la Shoah/Coll. Keystone.

# LA GARE DE MOULINS

La gare principale est située en zone occupée, à proximité d'une autre infrastructure qui franchit l'Allier en amont du pont Régemortes, le pont ferroviaire.

**LA GARE DE LA VILLE EST UN VÉRITABLE COMPLEXE FRONTALIER :** une partie de ses quais forment des limites entre les deux zones car les trains ne s'arrêtent pas sur la ligne. Après une suspension de l'activité ferroviaire au moment de la Débâcle (les flux avaient été limités dès le début de la guerre), le trafic reprend dès le 2 août 1940, les lignes n'ayant pas été bombardées.

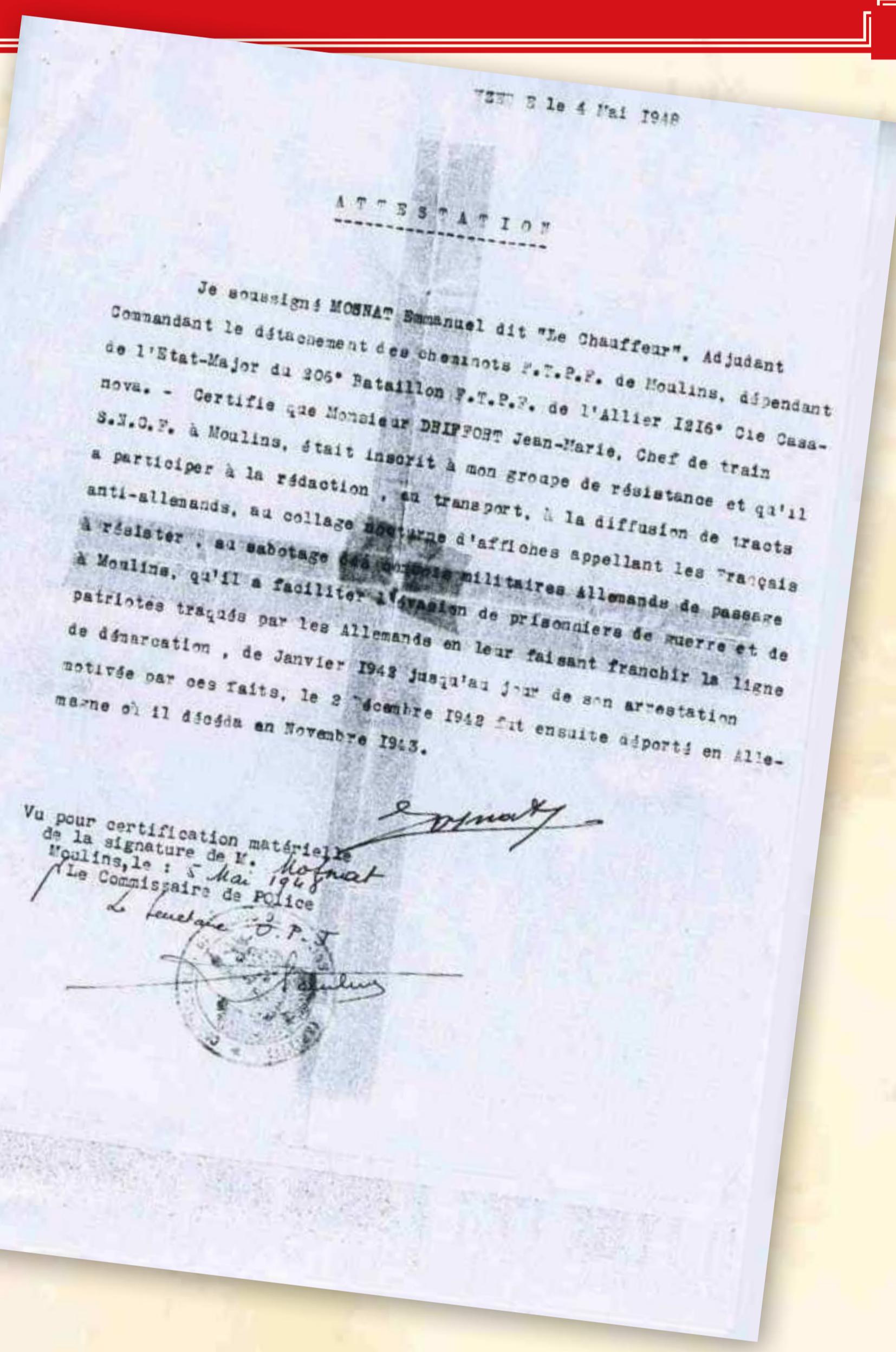
Moulins est une étape des **convois militaires allemands** et un point nodal entre Vichy et Paris. Les Allemands et les Alliés accordent de ce fait une attention particulière à son réseau ferré. Les chemins de fer sont à ce titre surveillés, d'autant plus que plusieurs cheminots s'impliquent précocement dans la transmission d'informations et des passages clandestins.



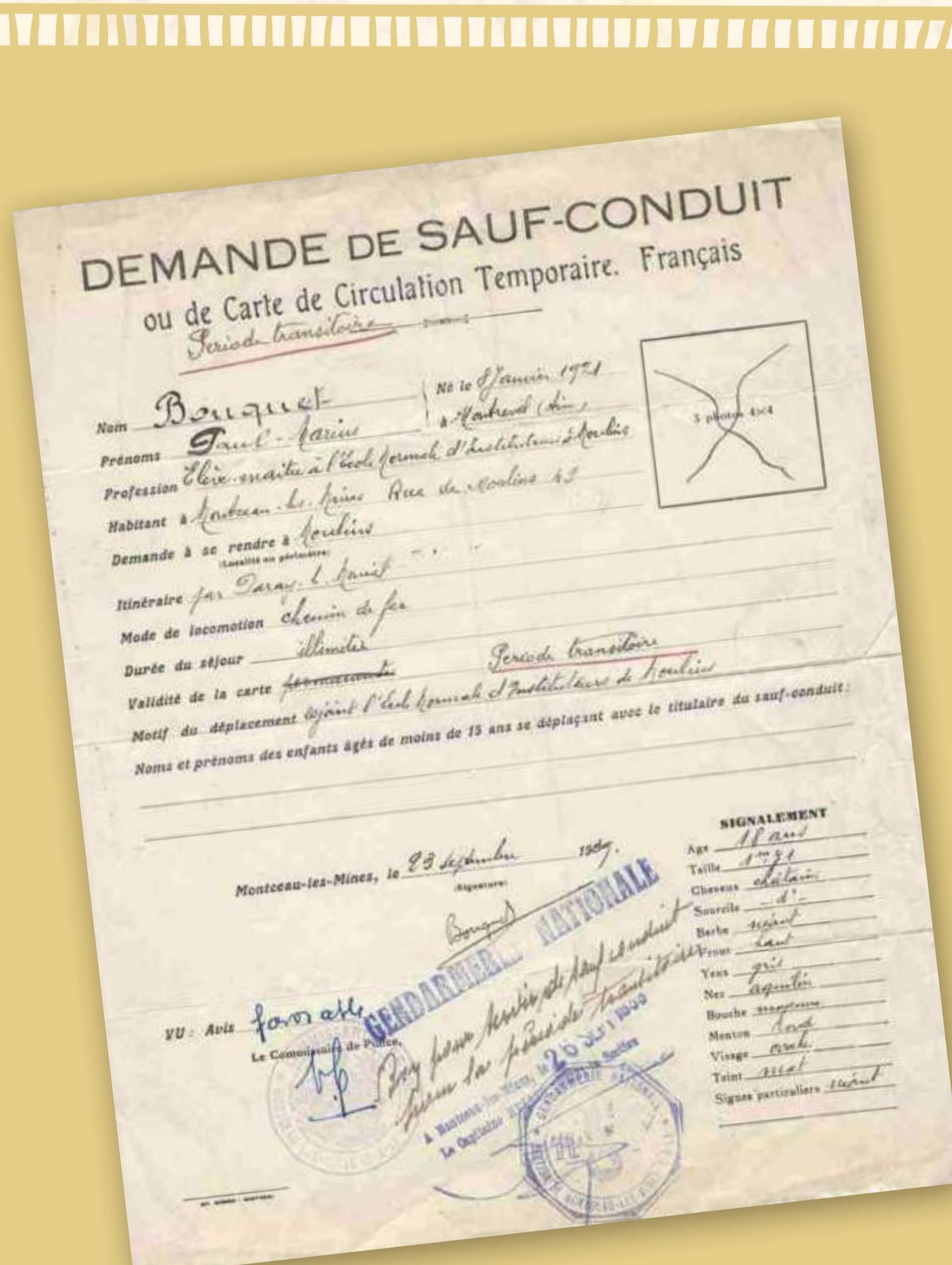
La gare de Moulins dans les années 40. Source : <http://www.les-renault-d-avant-guerre.com>

## LES CHEMINOTS RÉSISTANTS

ont une connaissance géographique et technique qui leur permet de faire aisément passer la ligne de démarcation en plusieurs points du territoire, notamment à **Toulon-sur-Allier**. Sur les quais, l'activité est intense (ravitaillement des passagers, accueil des militaires, déchargement et répartition des marchandises, contrôle des civils). Quelques Moulinois aident des personnes à éviter les fouilles ou les vérifications d'identité. Ils sont parfois en lien avec la Croix-Rouge. Il existe aussi des assistances rétribuées. Dès 1940, des officines de trafiants s'organisent en effet près de la gare. Certains d'entre eux sont arrêtés en janvier 1941.



Attestation d'Emmanuel Mosnat, adjudant-commandant le détachement des cheminots F.T.P.F. de Moulins (Casanova), 4 mai 1948. Ce document atteste des activités de Résistance de J.-M. Driffort, à qui plusieurs hommages posthumes furent ensuite rendus. Archives familiales Driffort.



Demande de carte de circulation temporaire par voie ferroviaire pour Paul-Marius Bouquet, élève-maître à l'École normale de Moulins, 23 septembre 1939.  
Historial du Payan soldat, Fleuriel, don Sylvain Bouquet.

## LA VILLE POSSÈDE À LA MADELEINE UNE AUTRE DESERTE FERROVIAIRE :

en juillet 1940, l'une des deux seules voies de chemins de fer assurant le service économique en zone non-occupée relie La Madeleine à Cosne d'Allier, avant de rejoindre au nord Sancoins ou Montmarault au sud.

## EN JUILLET 1944, EN PRÉVISION DE BOMBARDEMENTS

l'administration communale procède à l'évacuation volontaire des **enfants de moins de 14 ans** domiciliés à proximité de la gare de Moulins, ainsi que des mères avec enfant en bas âge.

# LA RIVIÈRE ALLIER

La rivière traverse et sépare l'agglomération moulinoise. Elle constitue une troisième matérialisation de la ligne de démarcation. Plusieurs témoins affirment que son franchissement était relativement aisé, en dépit de sa surveillance car l'Occupant patrouille et a construit plusieurs plates-formes sur des bidons.

Sans être une zone interdite, l'espace aquatique est celui de libertés limitées, la chasse, la pêche et la navigation étant proscrites, ce qui n'empêche pas le prélèvement de friture par certains habitants. La promenade urbaine le long de la rivière est sous contrôle, mais des enfants, en aval, observent les entraînements militaires au stade.

## PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES ONT FRANCHI LE COURS D'EAU.

**UNE ENFANT JUIVE SAUVÉE** par Marcelle Jardiller a affirmé qu'elle lui avait fait traverser l'Allier à pieds secs. Ce cas ne semble pas isolé car les autorités attirent l'attention du préfet de l'Allier, dès le début de l'été 1941, au sujet des périls des basses eaux. Les aires de baignade sont donc strictement délimitées, commune par commune. Pour Moulins, en août 1941, la zone correspond à un emplacement sur une distance d'environ 900 mètres en amont à partir du viaduc de l'Allier, et une seconde zone fixée en aval du pont Régemortes, entre 900 et 1 000 mètres de ce pont. L'étiage des étés 1940 et 1942 autorise les passages à gué, même si les crues imposent à d'autres moments l'utilisation de barques.

## DES PASSEURS SONT SPÉCIALISÉS

dans le franchissement du cours d'eau. Ils n'opèrent pas tous à Moulins même. Il y a un seul cas connu de noyade, et pas de traces de fusillades.

En France, d'autres rivières sont alors des frontières : la Valserine (Ain), la Loue (Doubs), le Doubs, puis la Saône jusqu'à Châlon, le Cher sur 120 kms de Saint-Therette à Bléré, la Creuse du sud de Descartes au barrage de Gatineau (Vienne).

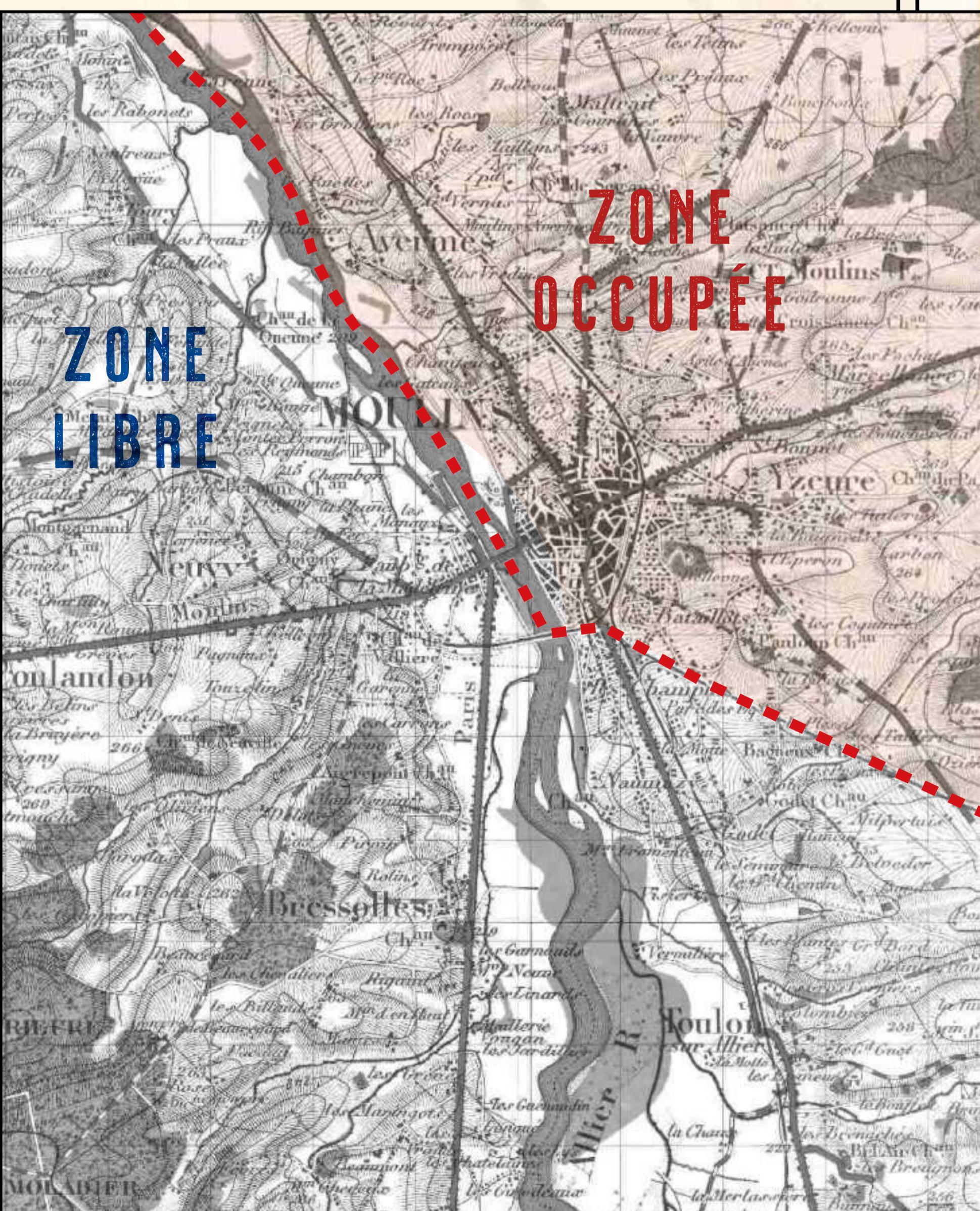


Photographie d'une crue, sans doute dans les années 1930.  
Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.

## LA LIGNE DE DÉMARCTION EST AUSSI UNE « BARRIÈRE MENTALE »

Durant les années 1940 les médias infusent une culture du cloisonnement, plusieurs déplacements sont reportés voire supprimés, par précaution ou par peur, les rassemblements familiaux sont déplacés. La ligne n'est pas seulement une frontière tangible.

Elle marque la culture de l'Occupation, qu'elle soit moulinoise ou plus rurale.



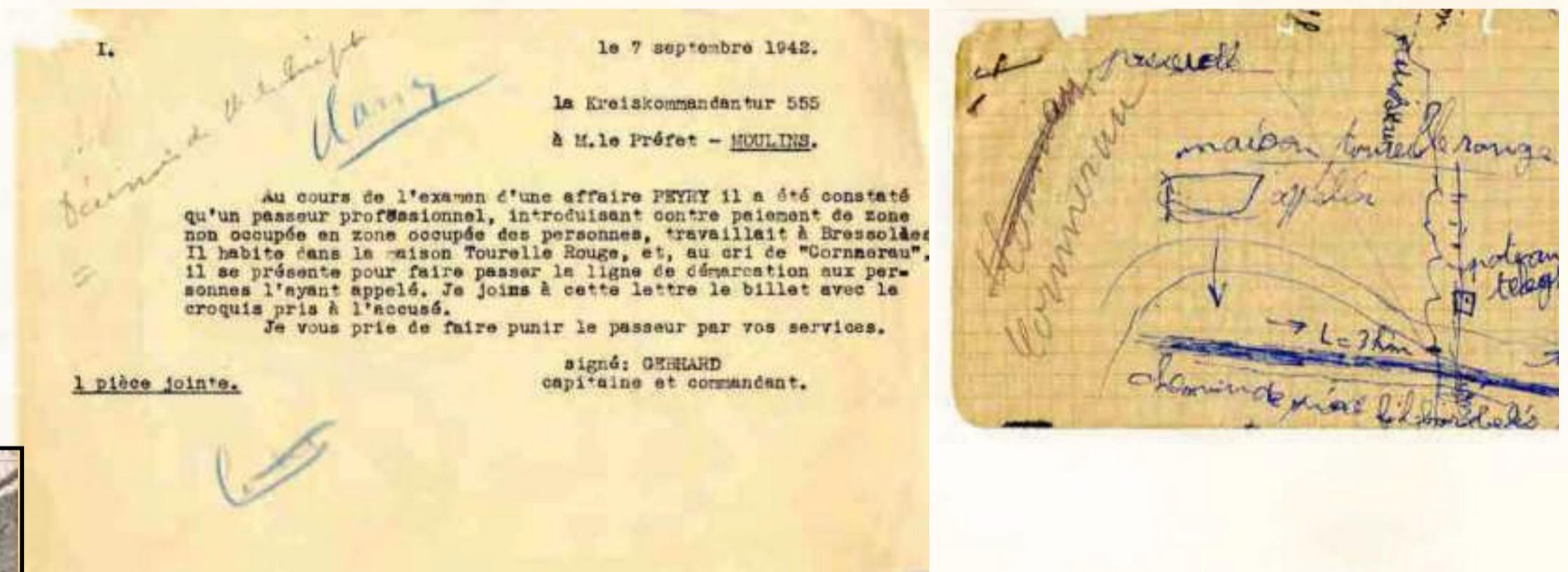
Système d'Information Géographique de Moulins Communauté / Agence C-toucom.

## LES AUTRES POINTS DE PASSAGE

Plusieurs témoins ont précisé que la ligne de démarcation, hors la ville de Moulins, était plus facilement franchissable, mais cependant surveillée. Les services administratifs allemands font connaître par voie de presse et au moyen d'affiches les points et les règles de passage de la frontière.

## TRAVESSÉES CLANDESTINES

En dépit de cela, plusieurs traversées clandestines sont à noter, en particulier à **Toulon-sur-Allier** où des passeurs en provenance de Moulins se rendent en bicyclette. Puis, en traversant notamment la ferme des Laborde qui est sur la ligne, ils font franchir la frontière après le passage de la patrouille. Certains d'entre eux sont cependant arrêtés et envoyés à la Mal Coiffée. **Des passeurs sont connus** (celui des Loges de Creuse à Lusigny par exemple) et aidés par des civils.



Dossier d'archives concernant les actes d'un passeur professionnel clandestin, accompagné du dessin explicatif. A.D., 996 W 59.

Au nord-ouest de la ville, **Villeneuve-sur-Allier** est un autre axe de passage fréquenté. Plus en aval, en direction de Sancoins, à Mornay-sur-Allier, des migrants traversent autour du pont. La rivière est franchie à gué ou dans des barques. Des pratiques de loisirs (pêche, baignade) sont au besoin simulées.

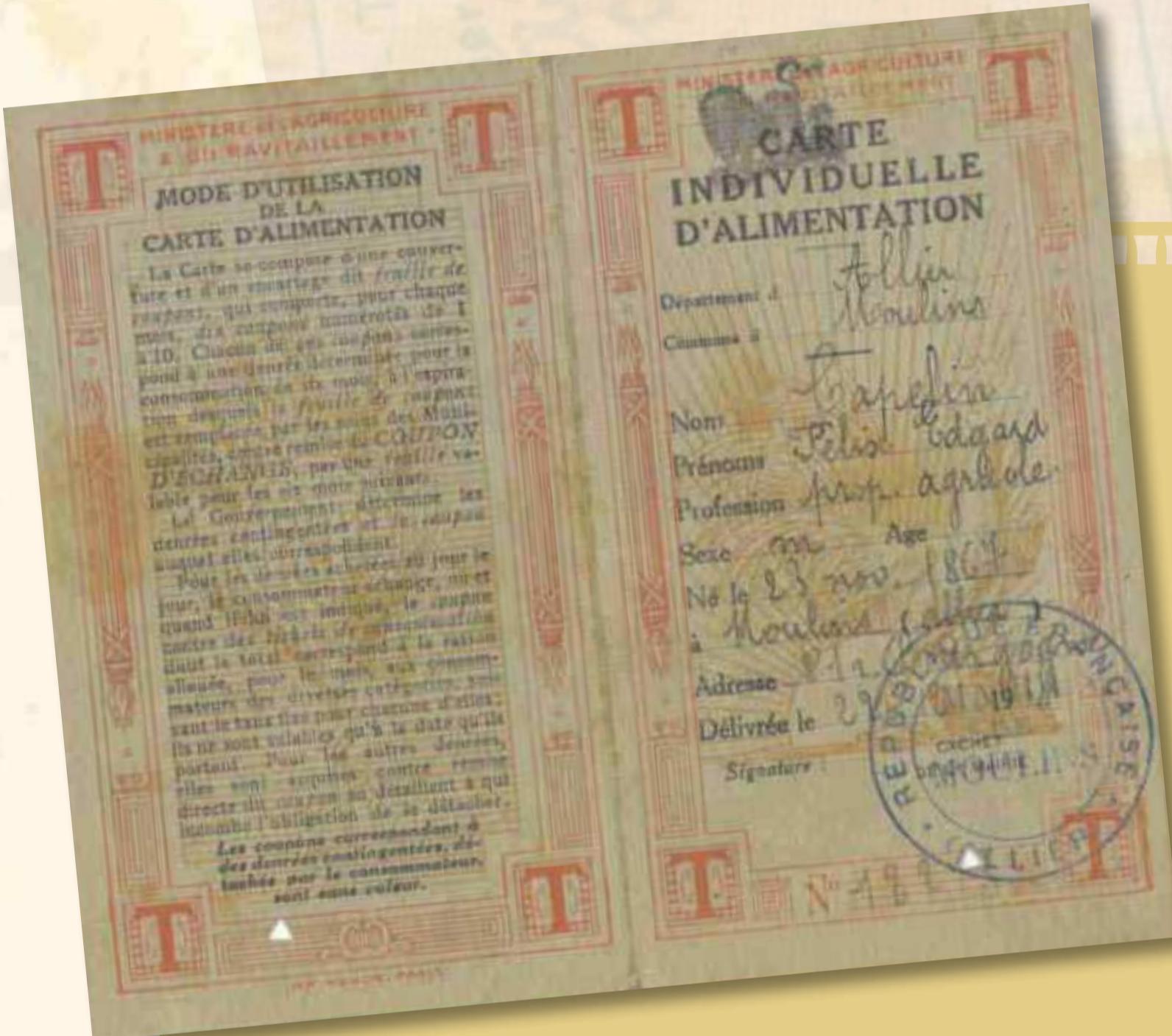
Afin de faciliter la traversée de la ligne, des faussaires fabriquent des cartes d'identité, à l'instar de l'instituteur-secrétaire de mairie de Chemilly. À Bressolles, commune réputée moins sûre, un passeur reçoit sur rendez-vous. Sur la ligne Dompierre-sur-Besbre/Vichy, Antoine Fabre, chauffeur de car, fait descendre des personnes dans la zone frontière puis les reprend avec un coup de klaxon. Plusieurs prêtres aident à passer, notamment à Toulon et à Chapeau.

# LA VIE QUOTIDIENNE

**La vie quotidienne des Moulinois sous l'Occupation est rythmée par des exercices de défense passive, des alertes, et un rationnement alimentaire assez strict, même si les marchés sont généralement approvisionnés et des jardins potagers exploités à proximité des logements.**

## La perturbation de la vie ordinaire par LE COUVRE-FEU ET LA SÉPARATION DE LA VILLE

génèrent divers arrangements et combines (hébergement temporaire, cache-cache avec l'Occupant), certains habitants désobéissant par insouciance ou témérité. Des laissez-passer existent mais avec des destinations précises.



Carte individuelle d'alimentation, collection privée.

### LES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION ET LES TICKETS DE RATIONNEMENT

définissent le régime alimentaire commun à une population vaincue. Les ravitaillements dans les fermes ne sont pas toujours possibles.



Tickets de rationnement pour divers produits, collection privée.

### Ausweis für den kleinen Grenzverkehr Carte de Circulation frontalière limitée

Dieser Ausweis gilt nur mit einem mit Lichtbild versehenen Personalausweis  
Cette Carte n'est valable qu'avec une pièce d'identité portant une photographie

Inhaber : Nom : *Dominique Henrion (Moulin)*  
geb. am : *16 avril 1902*  
wohnhaft in : *Moulin*  
ist berechtigt, sich von *a la permission de se rendre de Moulin*  
nach *Neunay et Benay* zu begeben und in der Zeit von *et de passer la ligne de démarcation dans les deux directions de Pouilly*  
bis *et ligne Moulin à Romprey*  
die Demarkationslinie in beiden Richtungen zu überschreiten.  
gültig bis : *valable jusqu'au 18 Aout 1940*  
verlängert bis : *prolongé jusqu'au*  
verlangert bis : *prolongé jusqu'au*

MOULINS, den *18 juillet 1940*  
Genehmigt:  
der Ortskommandant,  
Für die Prefektur  
*Moulin*

Carte de Circulation frontalière limitée, 18 juillet 1940, Société d'Emulation du Bourbonnais, Documents relatifs à la guerre 1939-1945.

### QUELQUES JOURNAUX, ET EN PREMIER LIEU LE PROGRÈS, INFORMENT LA POPULATION

et explicitent l'action gouvernementale du nouveau régime installé à Vichy et celle des nazis, notamment l'**usage de l'étoile jaune pour repérer les Juifs**. Certaines familles discriminées sont obligées de partir. Les séparations conjugales et amicales rendent indispensables **des correspondances, qui sont contrôlées** : les cartes pré-remplies peuvent faire l'objet de précisions de la part de l'émetteur seulement à partir de mai 1941. Celles-ci ne doivent cependant pas dépasser les sept lignes et porter sur des nouvelles exclusivement familiales. Ces restrictions sont parfois contournées par la **transmission de messages via des courtiers illégaux** et des passeurs.

**LA VIE PRIVÉE** est privilégiée, l'activité associative étant limitée. Il est **interdit d'écouter les émissions des postes étrangers**, sauf ceux de l'Europe nazie (territoires du Troisième Reich et pays occupés comme la Norvège ou la Pologne, postes de la France occupée). La vie urbaine est perçue comme difficile par les habitants des campagnes, certains Moulinois pratiquant du reste la **double domiciliation** en étant présents durant la période scolaire et/ou l'hiver en ville, et le reste du temps à la campagne.

### BEKANNTMACHUNG

Das Abhören ausländischer Sender, ferner die vorsätzliche Verbreitung von Nachrichten ausländischer Sender ist verboten.

Zwiderhandlung zieht schwere Strafen auf Grund der Verordnung über Einführung deutschem Strafrechts vom 10.5.40 nach sich.

Gestattet ist das Abhören folgender Rundfunksender: Deutsche Reichssender, die Sender des Protektorats Böhmen und Mähren, Hollands, Belgien, Luxemburgs und der besetzten norwegischen, polnischen und französischen Gebiete, sowie der Sender Lyon, Marseille und Toulouse.

### AVIS

Il est défendu d'écouter les émissions des postes étrangers ainsi que de répandre à dessein les nouvelles diffusées par ces postes.

Chaque infraction entraînera des sanctions sévères, conformément à la proclamation de la mise en vigueur du Code Pénal Allemand, effectuée le 10 mai 1940.

II. NIENBURG VERFÜGT, dass abzuhören die Emissions des folgenden Senders: alle Posten im REICH, die Posten des Protektorats der BOHME und der MORAVIE, die Posten HOLLANDS, BELGIEN, LUXEMBURGS und der besetzten NORWEGE und POLEN sowie die Posten derzone besetzte von FRANCE, de même que die Posten der Sender LYON, MARSEILLE und TOULOUSE.

Petite affiche en allemand puis en français relative à l'interdiction d'écouter les émissions des postes étrangers, et de répandre leurs nouvelles, A.D., 996 W 75.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

**À LA FIN 1941, SUR 23 000 HABITANTS, MOULINS COMpte :**

- 1 400 fonctionnaires dépendant de l'Etat français
- près de 800 commerçants
- 300 artisans
- une vingtaine d'agriculteurs

**LA VILLE HÉBERGE EN OCTOBRE 1943**

**DE GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE PRODUCTION :**

- la Brasserie de la Meuse, à la Madeleine / forte de 150 salariés
- l'usine Bardet / 134 salariés
- les Manufactures de Chaussures / 114 ouvriers et employés
- les tanneries Sorrel / 42 salariés

**La population ouvrière s'élève à 3 500 individus.**

**La gestion du chômage** est du ressort de l'office départemental de placement gratuit, situé au 2 cour Moret.

## MM. les Producteurs qui ont vendu ou qui vendent

le beurre plus de 50 fr. la livre  
le vin plus de 15 fr. le litre  
les pommes de terre plus de 5 fr. le kilo

VOUS aurez  
des COMPTES à rendre

*Petite affiche contre les abus du prix des producteurs, s.d. A.D., 996 W 146.*

## DENRÉES ALIMENTAIRES

Les prix des denrées alimentaires augmentent après l'arrivée des Allemands. Le colonel Hackel, responsable militaire allemand de l'ordre d'Occupation, et le maire Boudet ordonnent la poursuite de spéculateurs, certaines marchandises ne devant pas être achetées par les soldats qui disposent de bons de retraits pour les besoins de l'Occupation.

**Sur les marchés, une priorité est donnée à la population moulinoise** sur les revendeurs « étrangers ». Les patentes sont strictement contrôlées. Le ravitaillement des citadins dans les **fermes alentour** devient courant, des laissez-passer permettent de circuler. Pour ce qui manque, **le troc** est plus fréquent que le marché noir. La situation de la population d'autres villes comme Saint-Étienne est alors plus préoccupante qu'à Moulins.

*Publicités au dos de tickets de rationnement, collection privée.*

## COMMERCES

La ligne de démarcation provoque une asphyxie voulue des échanges, le transfert de fonds en direction de la zone libre n'étant autorisé que le 7 novembre 1940. Le fret reçu en gare de Moulins est réparti quotidiennement.

**Des denrées rationnées sont débloquées** pour permettre la tenue de fêtes collectives parfois inattendues comme celle de l'Aïd el Kébir.

Dès la fin mai 1941, la circulation des marchandises dans les deux sens est autorisée. Plusieurs **commerces tenus par des Juifs** doivent apposer une pancarte spécifique.

Des liquidités passent la ligne « **sous le manteau** », plusieurs dizaines de Moulinaises et de Moulinois franchissant la frontière pour leur travail.

Certains travailleurs sont en **contact régulier avec les Allemands**, notamment les salariés de forges, pour les besoins des forces d'Occupation (réparation, construction d'outils, logistique diverse).

**La réquisition de bâtiments** et diverses demandes entraînent des frais qui sont réglés sur fonds publics du gouvernement de Vichy : sur le quai d'Allier, un propriétaire reçoit 3 000 francs pour le logement d'officiers en 1941.



*Le Progrès  
du 13 octobre  
1940. A.D.*

# LA VIE CULTURELLE ET SPIRITUELLE

REDACTION  
77, Avenue de Gramont, 77  
VICHY  
Téléphone 24-93

## LES INFORMATIONS DIFFUSÉES

Outre les informations diffusées oralement et par la lecture d'affiches, l'actualité en matière culturelle et religieuse est transmise par *Le Progrès de l'Allier* qui tire en deux éditions (Moulins et Vichy). De tendance républicaine progressiste, le quotidien devient un organe pétainiste.

GRAND QUOTIDIEN DU CENTRE  
**LE PROGRES**  
DE L'ALLIER  
EDITION SPECIALE DE VICHY

*Le Progrès du 13 octobre 1940. A. D.*

GRAND QUOTIDIEN DU CENTRE  
**LE PROGRES**  
DE L'ALLIER  
EDITION SPECIALE DE VICHY

50 CENTIMES

## LES DISTRACTIONS COLLECTIVES

sont plus rares durant l'Occupation.  
Les déplacements sportifs et la tenue de concours sont contraints. Les activités festives sont en fait perturbées par les privations, les interdictions et la ligne, des salles et des cinémas se situant en zone occupée.

## LES FÊTES

Certaines fêtes sont valorisées (Noël, la fête des Mères), d'autres sont « minorées » : le 14 juillet, toujours légal, est une journée chômée mais sans pavoisements ; la fête de Jeanne d'Arc est maintenue pour son aspect religieux dans la partie occupée du département. Des jours spéciaux comme le 1<sup>er</sup> mai sont revisités par la propagande de l'État français.

De nouvelles associations tentent de reconstituer un embryon de vie citadine (jardins, collections).



...et vivre  
le 1<sup>er</sup> MAI!

« Et vive le 1<sup>er</sup> MAI ! », Secrétariat général de l'information.  
A.D., 26 J 221.

## LA VIE SPIRITUELLE

La vie spirituelle des Moulinois est aussi bouleversée : les minorités religieuses se font discrètes ; les francs-maçons et libres penseurs ont leurs activités mises en sommeil.

L'évêché est dirigé par deux évêques durant la guerre, monseigneur Gonon, un prélat anti-Occupant, jusqu'au printemps 1942 ; puis le père Jacquin, doyen de la cathédrale de Dijon, bien plus favorable à l'ordre nouveau. Le 18 décembre 1942, dans son homélie, l'évêque de Moulins ordonne « que cessent donc chez nous les lamentables divisions intestines qui nous ont fait tant de mal, et que l'union s'opère, apaisante, vivifiante, autour du noble vieillard qui n'est descendu de sa gloire que pour se pencher sur les malheurs de notre patrie et la sauver. »

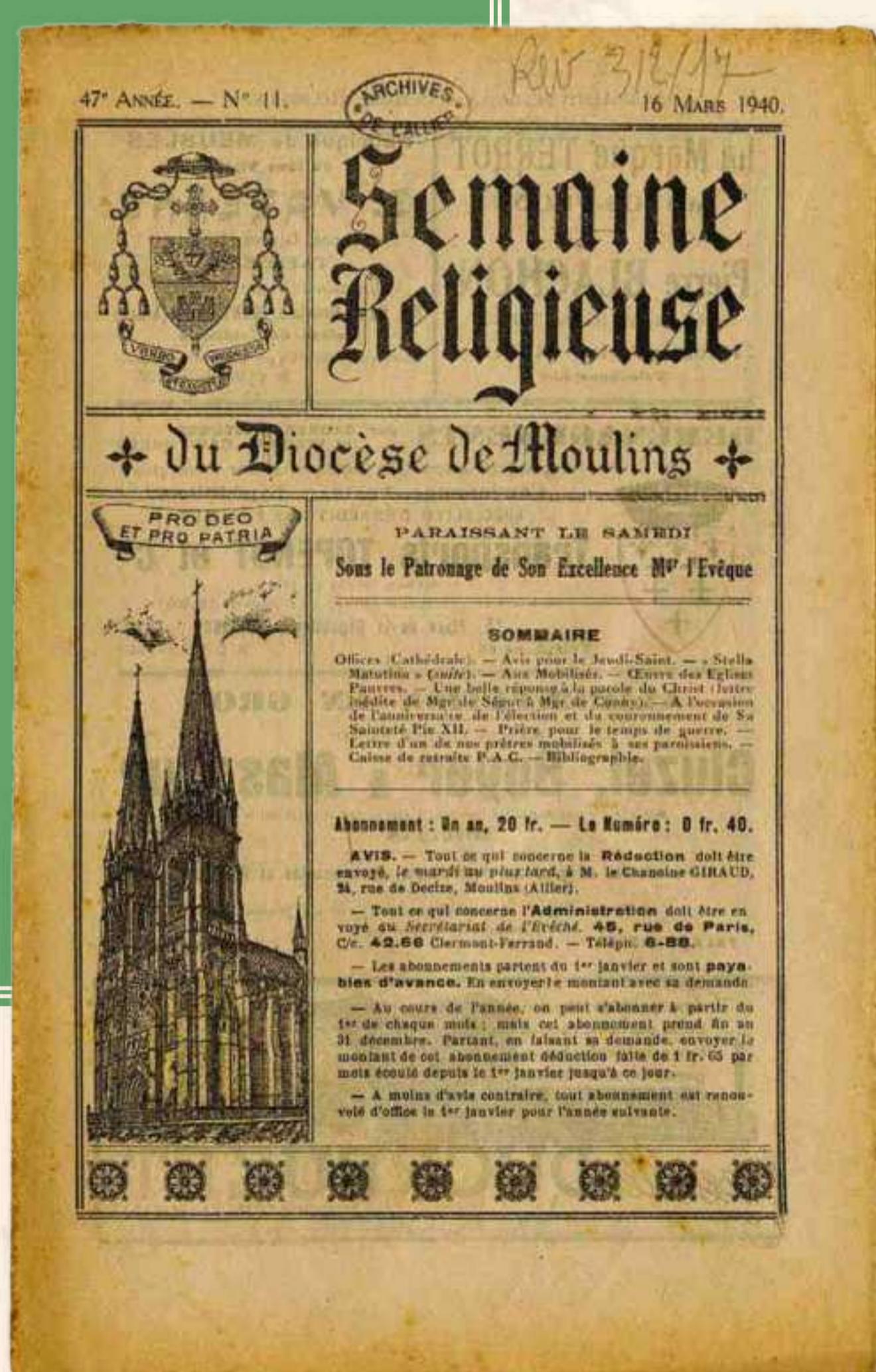


Monseigneur Gonon,  
avant la guerre.  
Diocèse de Moulins  
Archives.



Monseigneur Jacquin.  
Diocèse de Moulins  
Archives.

La ligne perturbe les communications diocésaines et le calendrier des sacrements, en particulier celui des confirmations, mais les prêtres et vicaires circulent assez facilement. Les offices religieux des paroisses de Moulins doivent tenir compte de demandes occupantes, plusieurs concerts et auditions d'orgues étant réservés aux soldats. Le son de l'orgue de la cathédrale résonne quasiment dans la cour principale de la Mal Coiffée, en face du portail de Notre-Dame-de-l'Annonciation.



## LA SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE DE MOULINS

Cette publication interne au diocèse de Moulins, diffusée dans les paroisses, est perquisitionnée par les Allemands ; sa publication est interrompue au printemps 1941, ce qui constitue une particularité dans l'histoire de ces publications diocésaines en France. Le diocèse est alors sous l'égide de monseigneur Gonon.

« Semaine religieuse, 16 mars 1940. A.D., REV 312. »

# ÊTRE JEUNE DURANT LA GUERRE

La majorité de **NOS TÉMOINS SONT DES ENFANTS DE LA GUERRE** puis de l'Occupation. Leurs parents ne parlaient pas de l'actualité mais les prévenaient en cas de danger, ce qui manifeste une circulation certaine des nouvelles. Il en ressort différentes perceptions de ces années dont celle, insouciante, de jeunes âmes ne mesurant pas toujours les périls (jeux à proximité de centres d'entraînement, facéties urbaines, aide à des opérations de Résistance).

## ÉCOLES

Plusieurs établissements scolaires sont fermés à partir du 10 juin 1940, au moment de la Campagne de France, la Troisième République anticipant les conséquences d'une invasion allemande. Cette décision précède une réorganisation scolaire qui est notamment fonction de la réquisition du lycée Banville et de celui de Jeunes Filles, plus proche de la ligne. Des élèves la passent plusieurs fois par jour. La guerre entre à l'école par des exercices de défense, des communications rectorales et des jeux de combats. Les Allemands pénètrent parfois les locaux scolaires, notamment au Pensionnat Saint-Gilles, pour enquêter sur de « petits attentats » commis dans le centre-ville.

## Moulins devient un pôle de distribution lors de L'ÉVACUATION DES ENFANTS DE LA RÉGION PARISIENNE.

Le 5 mai 1943, un peu plus d'un millier d'enfants arrivent sur les quais de la gare ; durant l'été suivant, un convoi de 100 « **petits Français** » est reçu chaque jour. Après une visite médicale, ils sont répartis dans les communes du département.

« La vertu maîtresse, c'est la vertu de la présence : l'ordre écrit ou téléphoné ne vaut jamais celui qu'accompagnent à l'origine le geste, le regard, la voix. »



### SOLIDARITÉ FRANÇAISE.

600 ENFANTS ÉVACUÉS DE PARIS ET DE LA BANLIEUE À LA SUITE DES BOMBARDEMENTS AÉRIENS SONT HÉBERGÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

L'ARRIVÉE EN GARE DE MOULINS.

V. 100.497

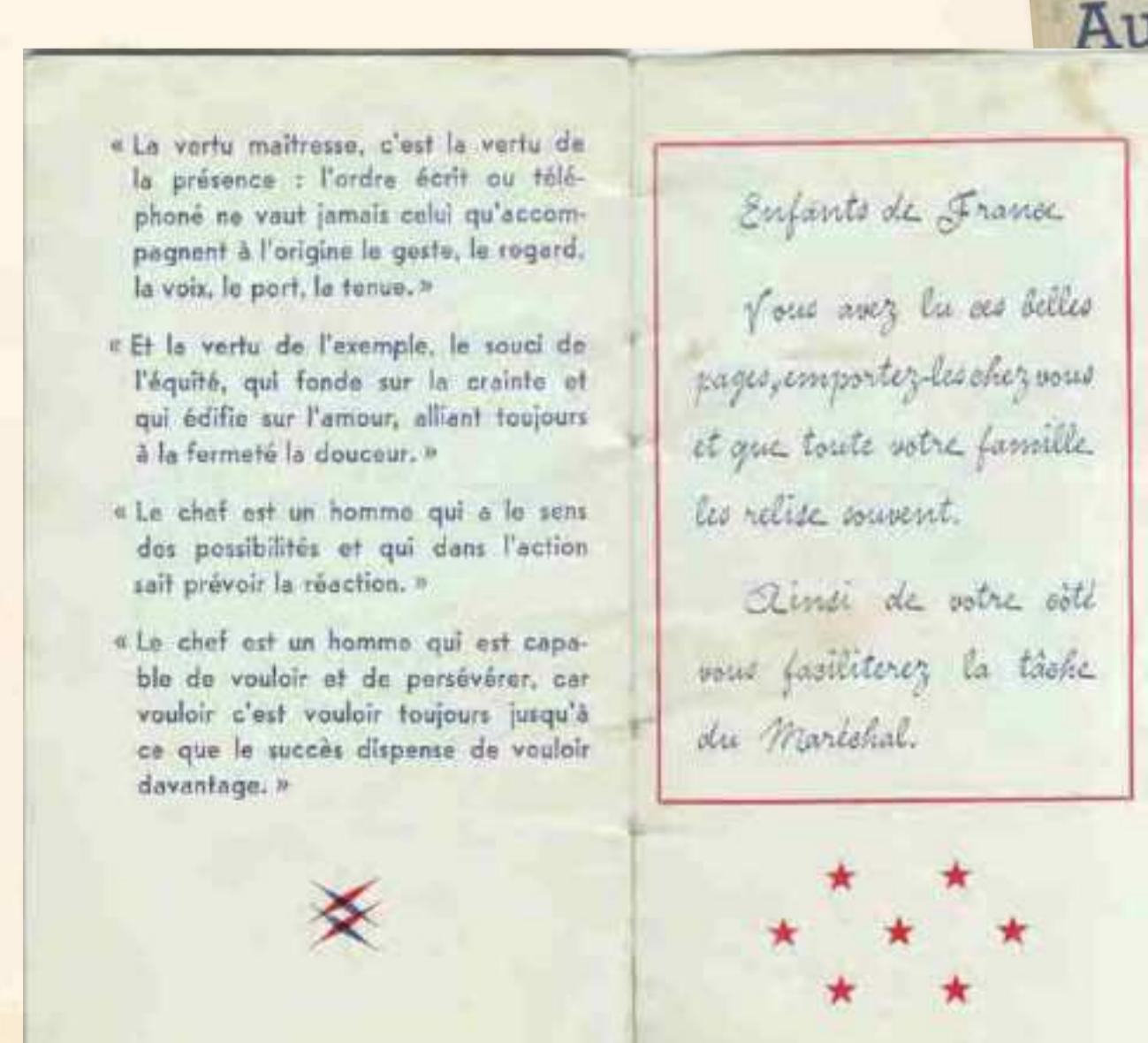
Gare de Moulins, 600 enfants de Paris et de la banlieue évacués dans l'Allier, avril 1944. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet.



Troupe d'éclaireurs israélites de France, à sa tête Henri Wahl, lors d'un défilé devant le maréchal Pétain à Vichy (Allier). France, 01/05/1941. Mémorial de la Shoah.



Livret à la gloire du maréchal Pétain destiné aux enfants. Collection privée.



## LA FONDATION RÉvolutionnaire Pétainiste

La jeunesse moulinoise est mobilisée par la fondation révolutionnaire pétainiste. Les pupilles sont priés d'écouter certains **discours du Maréchal**. À suivre Le Progrès du 14 octobre 1941, « *M. Goché, proviseur du Lycée Banville (...) avait tout prévu pour l'audition du discours du Maréchal aux élèves dépendant de son ressort. À l'Ecole primaire supérieure, à l'Ecole pratique de la rue Achille-Roche, au Petit Lycée, qui fonctionne au Palais de Justice, ainsi qu'à Bellevue, des appareils avaient été installés pour permettre à la jeunesse studieuse d'entendre le chef de l'Etat.* » Quelques mois plus tôt, pour les jeunes adultes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1920 et le 31 mars 1921, un **chantier de jeunesse** de huit mois avait eu lieu à Courpière (Puy-de-Dôme).

# LES ALLEMANDS À MOULINS

Plusieurs témoins se souviennent du bruit des bottes, de la discipline des défilés, et de la correction des soldats occupants.

## LES PRÉSENCES ALLEMANDES À MOULINS SONT DIVERSES.

Elles sont notamment justifiées par l'existence de la **ligne de démarcation** (maintien de l'ordre et traitement des demandes de laissez-passer) : les effectifs de la **Kreiskommandantur n°555** (structure de commandement d'arrondissement) sont installés à l'Hôtel de ville puis à la Chambre de Commerce. Ce pôle exécutif dépend de la **Feldkommandantur n°669** (commandement à l'échelle départementale) du Creusot, puis de la **Feldkommandantur n°568** de Nevers.



## INSTITUTIONS ALLEMANDES

Moulins héberge également une **Feldgendarmerie** (police militaire allemande) qui est située au 10 rue de Bourgogne.

Proche de la Feldgendarmerie se trouve, boulevard Ledru-Rollin, le **Bezirkszollkommissariat n°345** (commissariat de district). Il a pour tâche principale la surveillance de la rivière-frontière.

Une administration douanière gère spécialement le pont Régemortes et les berges immédiates à partir de février 1941, en remplacement de soldats. Réunissant plusieurs d'entre eux, le **Passierscheinstelle** (service des laissez-passer du Haut Commandement de l'Armée) est quant à lui installé dans le faubourg de la Madeleine. Il réglemente les transits de grand passage.

Le **Deutsche Bahnhofsüberwachung** (service allemand de surveillance de gare) assure, avec une dizaine de cheminots, le contrôle du trafic ferroviaire. Un **Briefprüfstelle** (service de contrôle des correspondances) est établi au 16 rue Gaston (actuelle rue Charles Rispal). Il est associé à la **Feldpost** (service de la poste militaire) au rez-de-chaussée et au premier étage du 81 rue de Bourgogne.

A noter, enfin, les effectifs de la **Gestapo** (police politique) et surtout de l'**Abwehr** (service de renseignement de l'État-major), en lien avec les bureaux de Clermont-Ferrand, Montluçon, Nevers et Vichy, et l'aide du service de renseignement de la **Milice** de Moulins et de Vichy.

## LES SOLDATS ALLEMANDS

bénéficient d'un régime de faveur dans la ville. Une partie de l'hôpital leur est attribuée, de même que de nouveaux espaces funéraires. Ils bénéficient aussi de salles et d'offices religieux dédiés. Les Allemands sont aussi présents dans l'agglomération moulinoise et dans la campagne alentour. Des forces auxiliaires enrôlées, spécialement des Hindous, attirent l'attention des Bourbonnais.



## ARRESTATIONS ET INCARCERATIONS

Plusieurs personnes sont arrêtées et incarcérées pour divers motifs : à la Madeleine un typographe en février 1943 (il part finalement en Allemagne) et un forgeron trois mois plus tard, pour prendre deux exemples. La prison de Moulins reçoit des femmes et des hommes ; certains sont torturés.



Gebhardt, commandant de la place de Moulins,  
cliché pris par Bischoff à la Noël 1940. A.D., 26 J 226.



Soldats allemands devant le bureau d'octroi, A.D. 996 W 59.

# RÉSISTER À MOULINS

L'ENVIRONNEMENT LOCAL NE FAVORISE PAS MANIFESTEMENT L'ÉMERGENCE DE LA RÉSISTANCE.

Les passages de troupes, les transports de détenus entre la prison et la gare, les principaux bâtiments publics réquisitionnés par l'armée allemande, l'atelier de chargement fabriquant des obus et des mines, sans compter la présence de la ligne de démarcation, celle de la milice et de divers dénonciateurs plus isolés, ne sont pas propices aux actions. Pourtant, dès la fin 1940, plusieurs embryons de défiance en direction des collaborationnistes précèdent une organisation militante de plus en plus structurée.

Parmi les individus mobilisés, des **cheminots** mènent des activités clandestines au sein de deux groupes créés au début de l'année 1943 : **Résistance-Fer** et **S.N.C.F. M.U.R.** (S.N.C.F. Mouvements unis de la Résistance). Certains passeurs de la gare connaissent un destin malheureux. Encore plus en lien avec l'échelle « nationale », deux réseaux de renseignement militaire bénéficient d'un fort écho, à tel point que **Moulins** peut être considérée comme la **capitale du renseignement militaire des Forces françaises libres** : le réseau *Gallia* et le réseau *Mithridate*.

**LES RÉSISTANTS** peuvent compter sur l'aide de plusieurs fonctionnaires de la préfecture, sur des personnels de l'hôpital et diverses maisons réputées « sûres ». Des familles entières comme celle d'un témoin, *M. Alphonse Rodier*, sont alors engagées. Sa mère crée précocement une filière d'évasion qui, à Moulins, permet de franchir la ligne de démarcation. Alphonse et son frère intègrent un réseau. Ils sont arrêtés par des voitures allemandes du côté de la rue des Gâteaux, battus à la Kommandantur rue Voltaire, fouettés une fois arrivés à la Mal Coiffée, avant d'être interrogés sur leurs camarades.

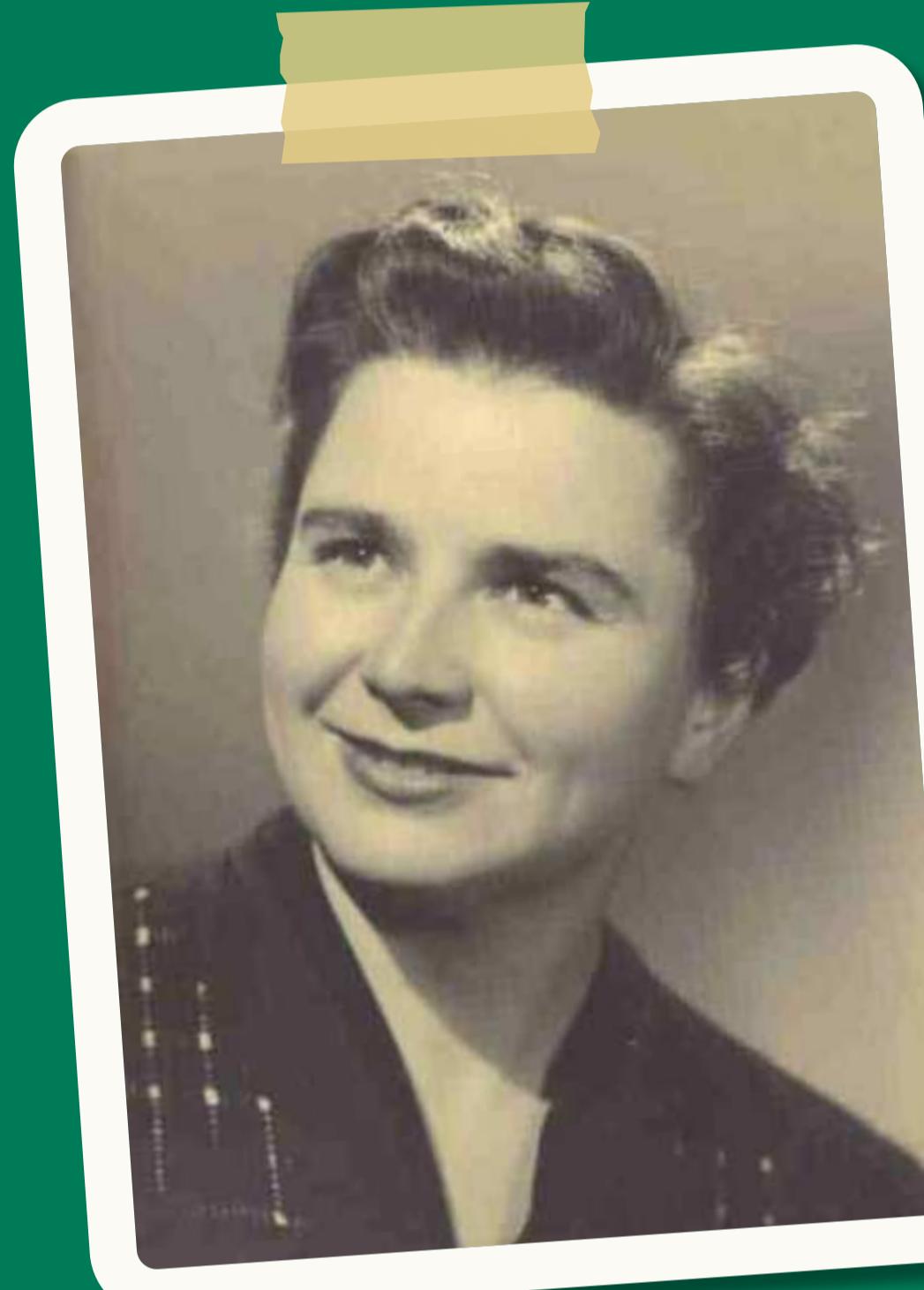
## LA VILLE NE CONNAÎT PAS DE GRANDS « ATTENTATS » RÉSISTANTS

Les voies de propagande sont parfois originales, notamment des ballons qui transportent des tracts pacifistes à transmettre aux Allemands.

26

ABRI DÉFENSE PASSIVE

LUFTSCHUTZKELLER



Portrait de Simone Léveillé,  
Archives privées.

Les **femmes** sont engagées dans la Résistance, notamment *Simone Léveillé*, l'agent de liaison du chef départemental de *Combat*. Des **étrangers** sont actifs, dont quatre Espagnols qui sont arrêtés et déportés. Le Service des Internés Civils de la Croix-Rouge Française, dirigé par *Madame l'Orsa* dès mars 1942, est enfin très important. La **Croix-Rouge** se fait l'intermédiaire entre les œuvres sociales de la Résistance, les donateurs privés et les détenus de la Mal Coiffée.

*Germaine Gourd-Capelin*, infirmière de la Croix-Rouge, transmet des informations lors des visites à la prison allemande. Certains prisonniers sont relâchés mais la plupart sont interrogés puis déplacés dans d'autres centres comme Riom, parfois exécutés ou bien déportés, sauf s'ils arrivent à quitter leur cellule pour rejoindre le maquis.



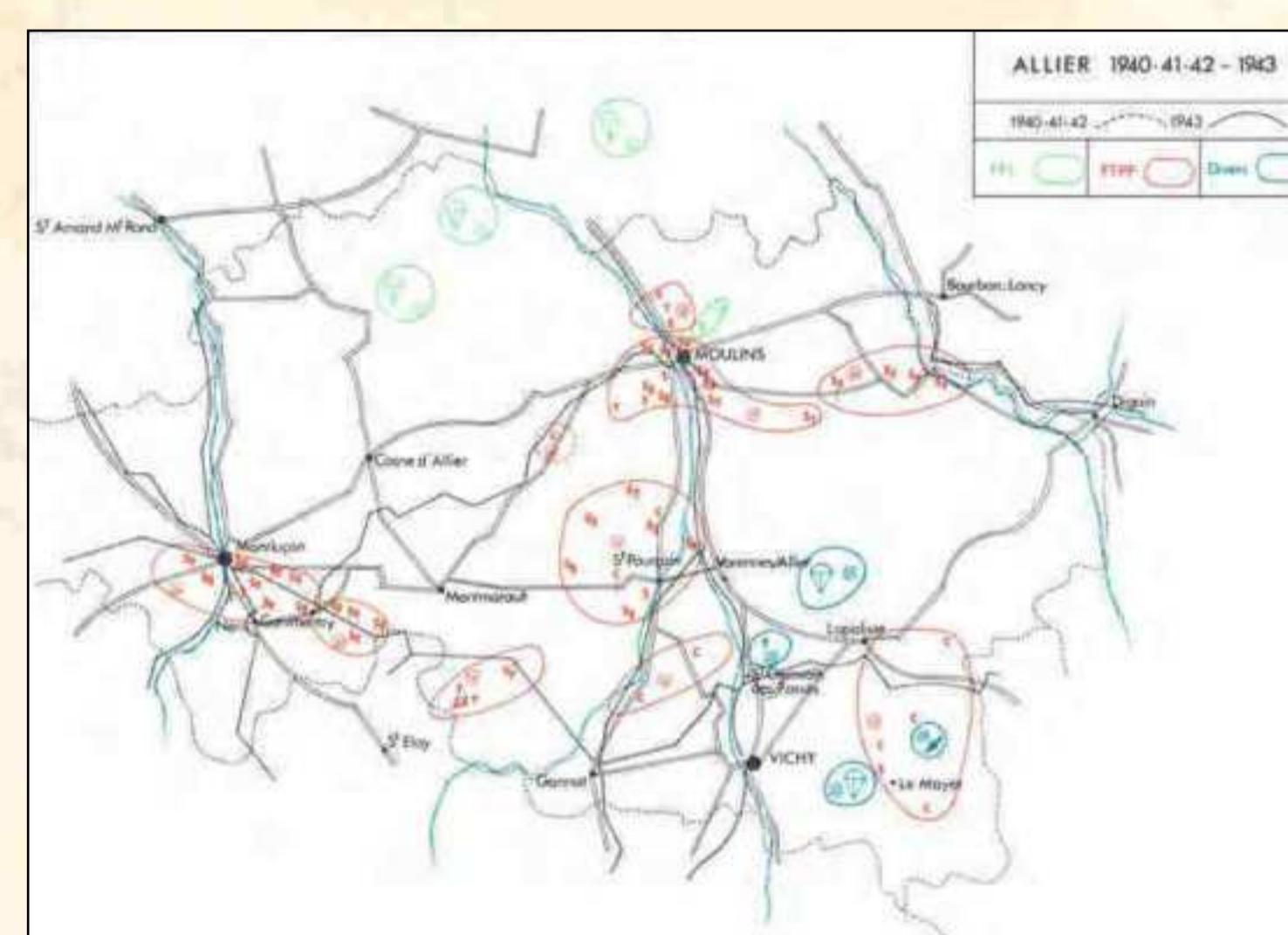
Cellules de la Mal Coiffée au sortir de l'Occupation,  
 clichés réalisés par René Jonard. Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.  
Porte de la cuisine, porte de l'abri de défense passive dans la Mal Coiffée.  
Photographies d'espaces de la prison allemande,  
 clichés réalisés par René Jonard. Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.

# LA RÉSISTANCE DES ENVIRONS DE LA VILLE

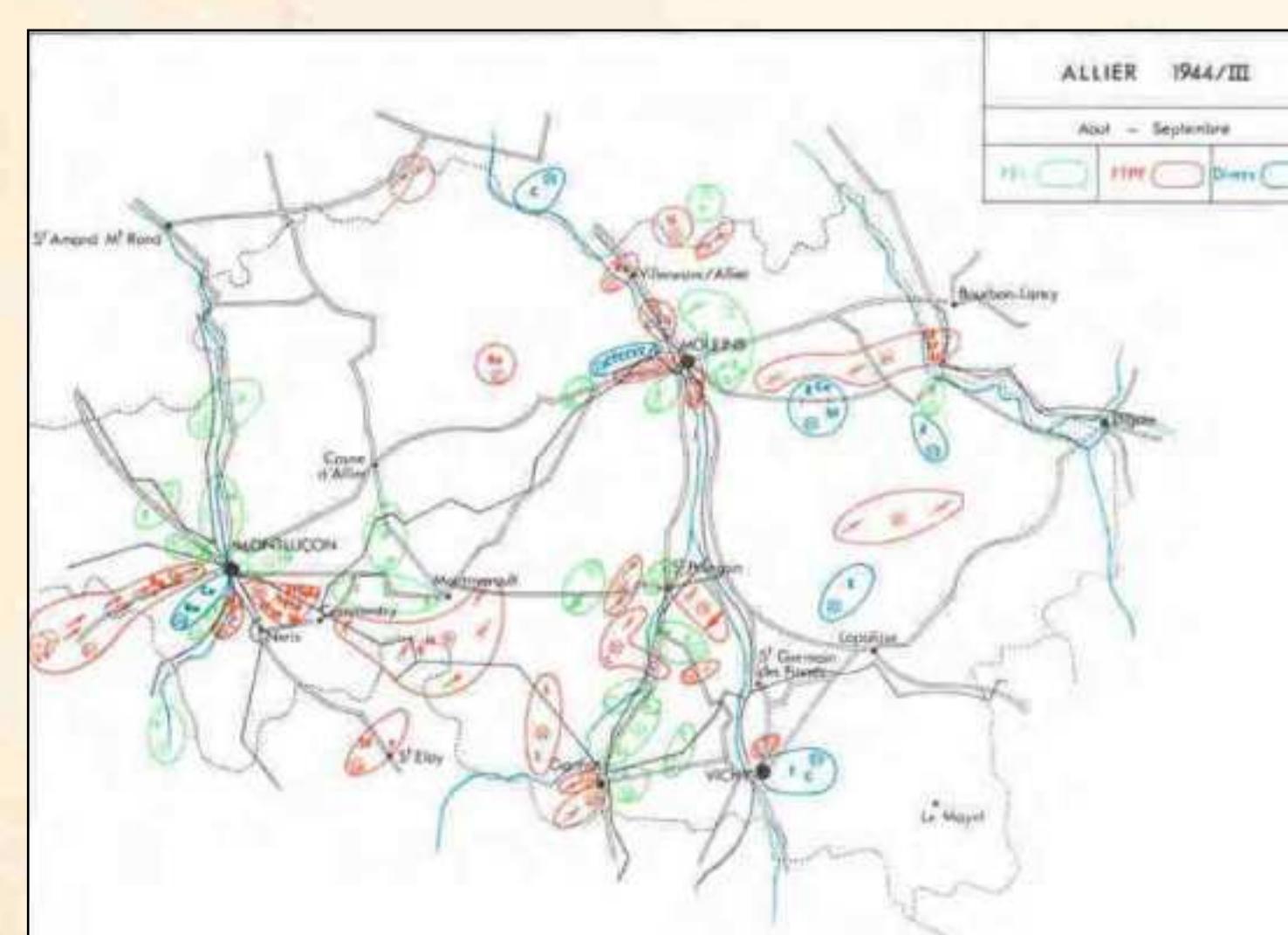
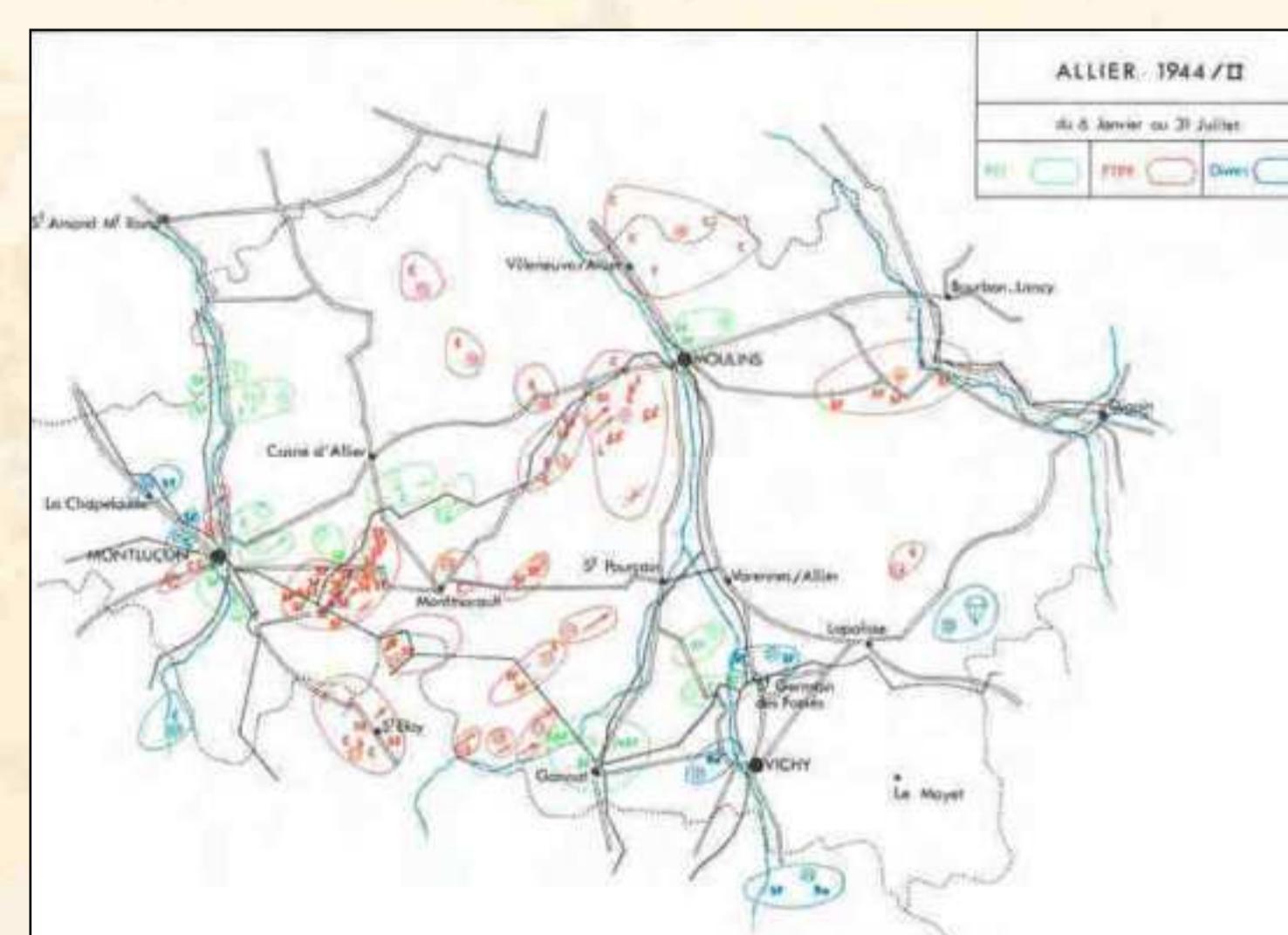
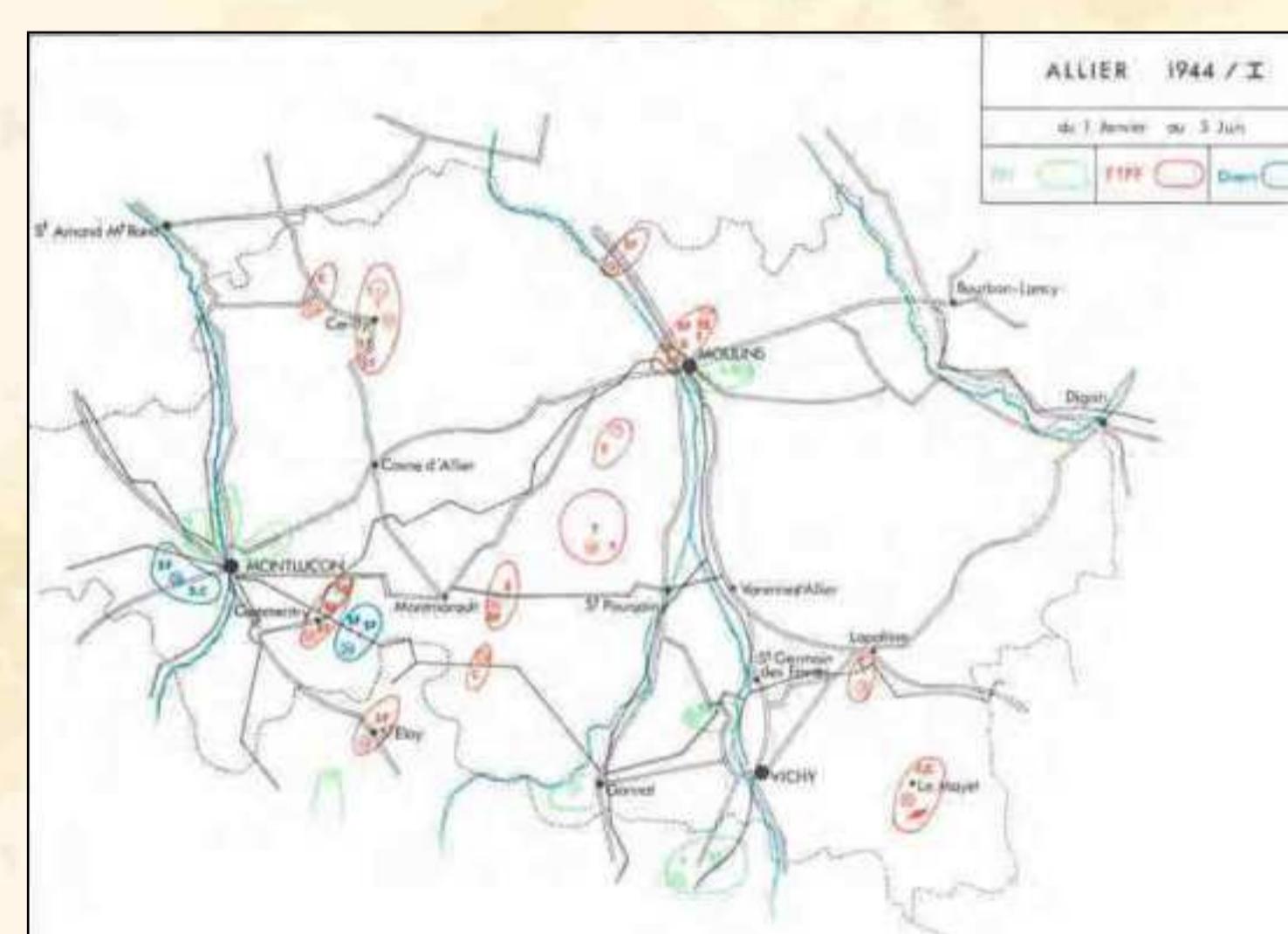
C'est autour de la ville que la Résistance se structure à partir de 1943, dans la diversité de ses organisations et de ses réseaux. Cette dynamique concerne sa périphérie méridionale et Avermes au nord.

Elle concerne à la fois la Résistance interne à l'armée (Organisation de résistance de l'Armée, O.R.A.), la résistance gaullienne et socialiste (Mouvements unis de Résistance, M.U.R.), ou bien la résistance communiste (Francs-tireurs et partisans français, F.T.P.F.).

La majorité de ces mouvements convergent, en 1944, au sein des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.).



Photographie du maquis de Charles Léger.  
Dossier documentaire de Jean-Paul Bidault  
(dans le témoignage d'Henri Bidault).



## LES MAQUIS AUTOUR DE MOULINS

Le maquis Hoche, à Meillard, est l'un des premiers maquis armés de l'Allier. Il mène des actions à Moulins. Le maquis Casanova est implanté dans la forêt de Moladier à proximité de Moulins (Besson). Il participe à la libération de la ville en septembre 1944.

La commune de Besson compte plusieurs activités résistantes qui suscitent l'attention des Allemands. Le maquis de Chabot, aux confins nord-ouest, avec le groupe Vengeance et Libération Nord ; un peu plus au sud la compagnie Espérance.

D'autres présences résistantes se structurent progressivement plus loin de la ville : le maquis de Chabot, aux confins nord-ouest, avec le groupe Vengeance et Libération Nord ; un peu plus au sud la compagnie Espérance.

Les campagnes bourbonnaises sont traversées par des Résistants, notamment des officiers du maquis de la Corrèze à Lusigny. Il apparaît clairement qu'entre Montluçon au sud-ouest et Vichy au sud-est, Moulins est au cœur du passage d'informations et d'armes.

## ACTIONS

Certains Moulinois assurent la liaison entre les groupes, notamment Georges Montagner entre les M.U.R. moulinois et ceux de Montluçon, sur la demande de René Ribière.

Germaine Gourde-Capelin avait des propriétés à Neuilly-en-Donjon, ce qui lui a permis d'avoir un laissez-passer pour passer de la zone libre à la zone occupée : elle transportait diverses choses utiles à la Résistance (armes, vivres alimentaires).

Si la chronologie des mouvements, et leurs modes d'action, ne distinguent pas cette région d'autres zones de Résistance « ordinaire », les actions relatives au renseignement militaire relèvent d'un cas, lui, plus exceptionnel.

Cartes localisant les différents réseaux de Résistance.  
Général de La Barre de Nanteuil, Historique des unités combattantes de la Résistance (1940-1944), Vincennes, 1984.

# LA RÉSISTANCE CIVILE

La résistance civile est une forme de Résistance qui est singulière par l'absence d'emploi d'armes. Ses pratiques sont néanmoins souvent confondues avec celles des groupes armés (maîtrise de l'information, secret). Deux principales dynamiques associées ont cours durant les années 1940 :

- LES ACTIVITÉS DES PASSEURS DE LA LIGNE** dont certains se sont enrichis ;  
et **L'AIDE APPORTÉE À UN OU PLUSIEURS JUIFS.**

## DISCRIMINATION

### ET ARRESTATIONS DES JUIFS

Les Juifs font l'objet d'une discrimination qui concerne, d'abord, les « étrangers », puis les familles « françaises ». L'Allier est l'un des départements interdits pour leurs nouveaux établissements. Moulins compte plusieurs familles israélites dont certaines sont installées socialement (le docteur Botton, les Manceau, un tailleur). Certains biens sont cachés. D'autres villes de l'Allier comme Saint-Pourçain-sur-Sioule hébergent une plus forte densité de Juifs. À proximité de la ligne de démarcation, des familles venant d'ailleurs sont accueillies. Elles reçoivent différentes formes d'aide (information, alimentation, soins infirmiers).

Des Juifs sont pris dans les mailles du filet antisémite : ils sont arrêtés à Moulins même, plus encore sont transférés à la prison allemande (une centaine) puis déportés. 82 Juifs « étrangers » sont arrêtés par les autorités allemandes à la ligne.

Portraits de personnes juives qui ont été internées à la Mal Coiffée, à Moulins, avant d'être ensuite déportées.



Ryska Feldhandler.  
Mémorial de la Shoah.



Fanny Feigenberg.  
Mémorial de la Shoah.



Marie Ebstein.  
Mémorial de la Shoah.



Golda Fajnmesser.  
Mémorial de la Shoah.



Rwka Fajnmesser.  
Mémorial de la Shoah.

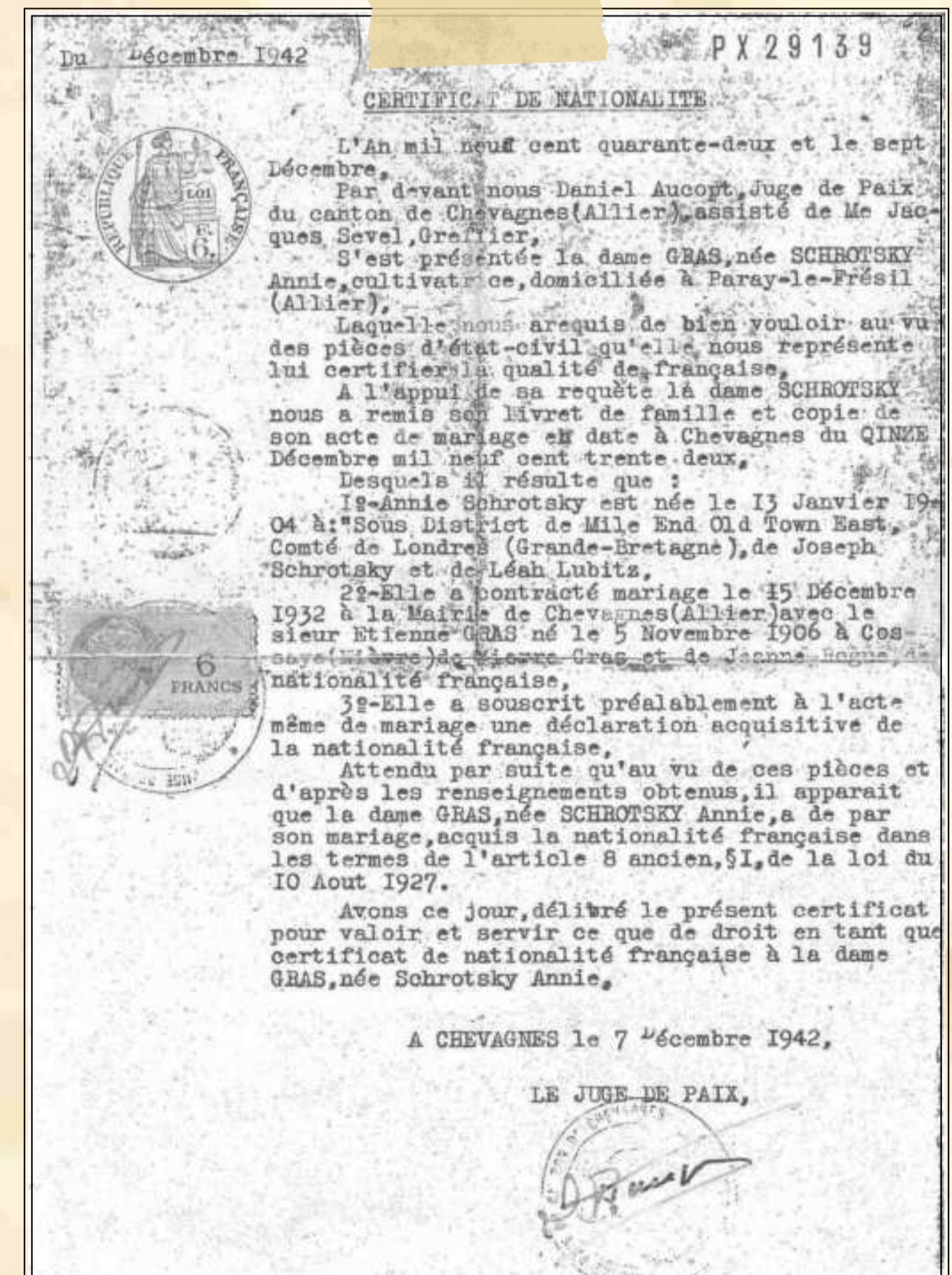


Sur le perron de la maison Copet à La Madeleine en 1945-1946. De gauche à droite : Marguerite Copet en compagnie de deux jeunes cousines, Christiane Marion (Mme Louis Maître) et Andrée Raynaud (Mme René Cajat), et d'une voisine.  
Photographie Archives familiales Cajat, Moulins

## DES SAUVETEURS ET DES JUSTES

Des sauveteurs, ou des Justes comme les Copet hébergeant leurs employeurs d'avant-guerre ou Marcelle Jardillier qui fait passer dans le camion de la boucherie des fugitifs, tentent de limiter les arrestations. Dans l'agglomération et la campagne bourbonnaise, des passeurs sont connus, notamment une garde-barrière de Toulon-sur-Allier ; et plusieurs curés (Toulon, Chapeau).

La politique de stigmatisation des Juifs par l'État français nécessite la production de certificats de nationalité pour établir le caractère « français » d'individus et, à défaut celui « d'étranger ». Plusieurs secrétaires de mairie et juges de paix ont signé, à ces occasions, des faux, ce qui a permis de préserver des vies.  
Certificat de nationalité française d'Annie Gras, née Schrotzky, 7 décembre 1942.  
Dossier de collecte de Rémy Gras, son fils.



# MOULINS LIBÉRÉE !

Dès le début 1944, l'ordre d'occupation se délite. Les forces résistantes imposent aux autorités allemandes et municipales de préparer la population à des « attentats » et des bombardements. Les maquis sont en effet de plus en plus actifs.

**LE 21 AOÛT, PLUSIEURS RÉSISTANTS ATTAquent LE POSTE DE GARDE DU PONT.**

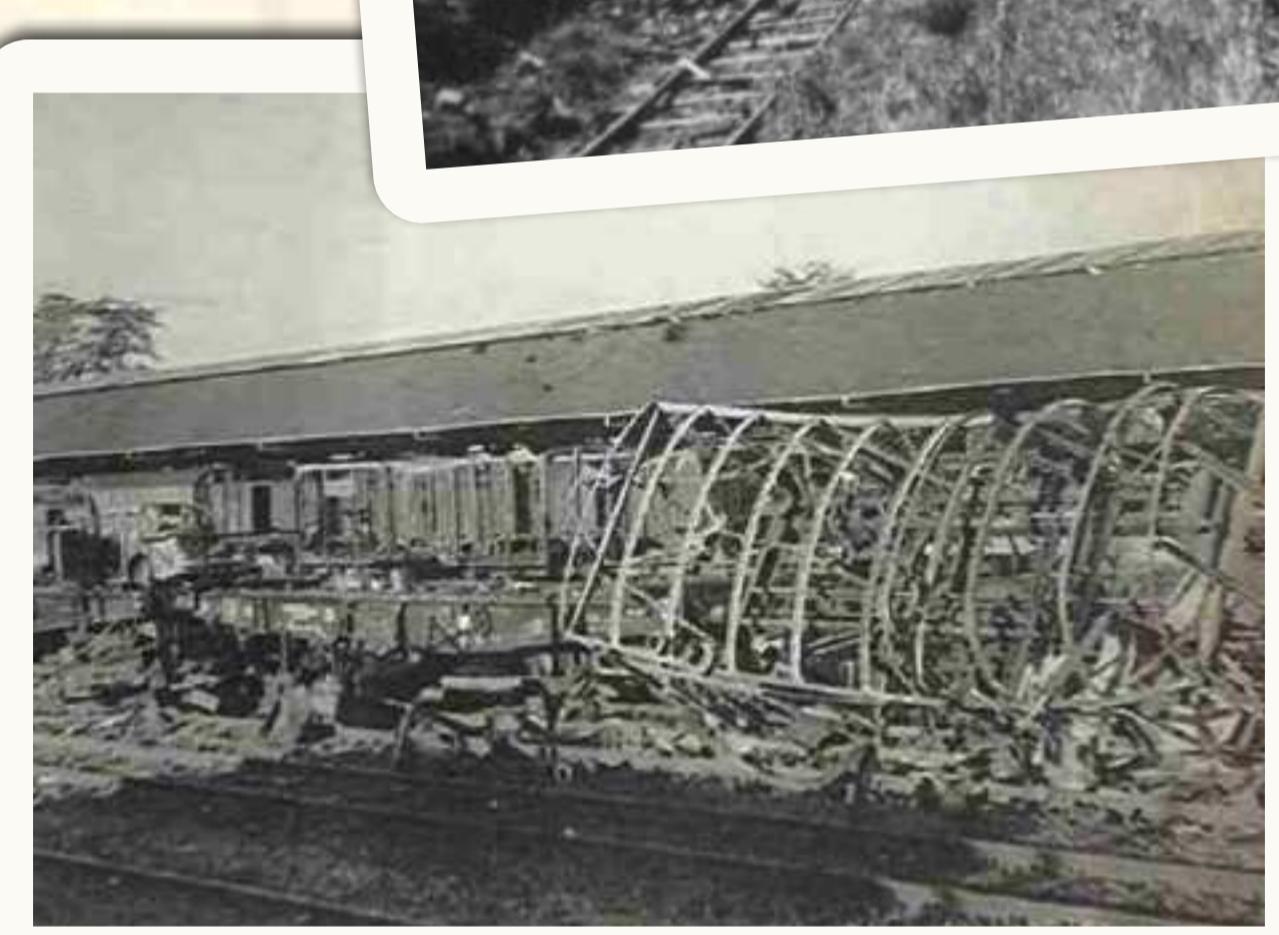
**LA LIGNE EST FERMÉE.** La Madeleine est administrée par une délégation de trois personnes. Six jours plus tard, la retraite allemande est préparée.

## « LES QUATRE-GLORIEUSES DE MOULINS »

Le dimanche 3 septembre, jour de la libération de Lyon, des avions à croix de Lorraine mitraillent trois trains de munitions en gare de Moulins tandis qu'une visite de la prison allemande est organisée pour montrer le « bon » régime carcéral. Le lendemain, vers 13h, un groupe de Résistants prend position à proximité du pont Régemortes. Ils ont face à eux des Allemands et des enrôlés indiens. 2 morts et 4 blessés sont à dénombrer parmi les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.). Des Résistants qualifiés de « terroristes » sont fusillés dans la cour du lycée Banville. L'atelier de chargement de munitions est en feu dès 16h45.



Explosion de l'atelier de chargement, photos prises par René Jonard, Studio Jonard, Place Garibaldi, Moulins.



Bombardement en gare de Moulins. Photo extraite de La Résistance à Moulins de Claude Cajat, Moulins, 2015.

8

Destruction d'un pylône électrique par le maquis dans le quartier de la Madeleine. A.D., fonds Dieu, 125 Fi.

Le 5 septembre, c'est la bataille d'Yzeure : l'attaque par les F.F.I. d'un convoi de la Wehrmacht qui battait en retraite fait 9 victimes parmi les Résistants, route de Montbeugny. Le 6 septembre, deux F.F.I. sont fusillés à Moulins, et les Allemands évacuent la ville au lever du jour : Moulins est enfin libérée, bien après Vichy, mais au prix de 26 morts dans l'agglomération. Les F.F.I. entrent dans une ville libre. Les dernières heures sont celles de rumeurs, notamment celle du retour des Allemands. Certaines maisons retirent leur drapeau tricolore, pour éviter d'être prises pour cible des Occupants en déroute, le temps que la rumeur soit démentie.



F.F.I. du groupe Roussel à Moulins le 7 septembre 1944. A.D., fonds Dieu, 125 Fi.



Banderoles, « Gloire à l'Alliance ». Fonds Séruzier, Office départemental des acgs de l'Allier (ONACVG), AGMG.



La Libération de Moulins le 6 septembre 1944 : la foule en liesse devant l'Hôtel de Ville. A.D., fonds Dieu, 125 Fi.



Dans les bureaux de la préfecture, le représentant déchu reçoit le préfet Fleury. Fonds Séruzier, Office départemental des acgs de l'Allier (ONACVG), AGMG.



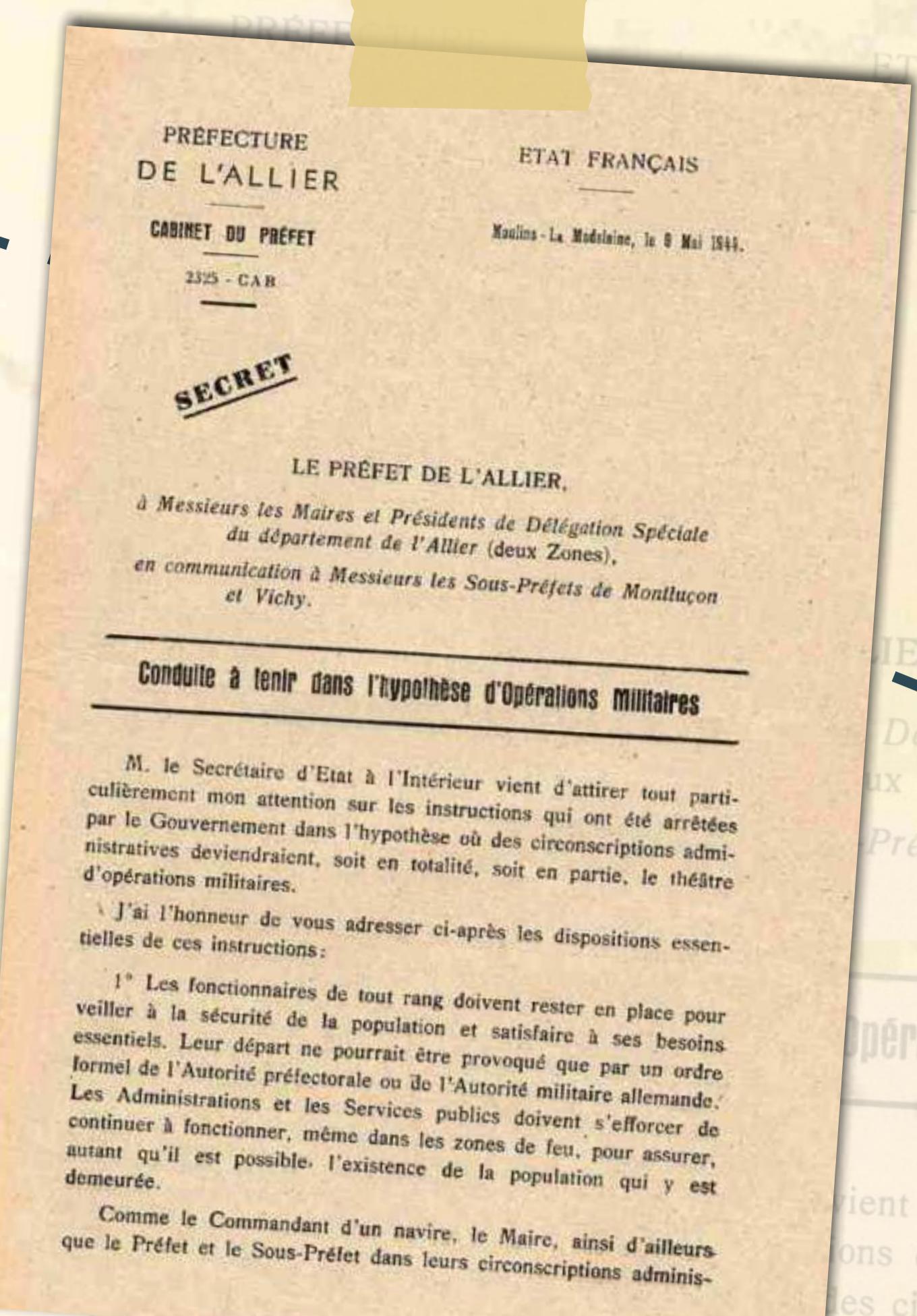
René Jonard lui-même photographié parmi les Moulinois qui assistent à un défilé dans le jardin de la gare. Studio Fournier, Moulins.

## RÉORGANISATION ET ÉPURATION DE LA VILLE

Les mois suivants, des dossiers épineux sont à traiter : le retour des prisonniers de guerre, la récupération des animaux réquisitionnés, la réorganisation scolaire, le déplacement des corps allemands. Plusieurs personnes jugées trop proches des Allemands sont inquiétées. Un peu plus de 120 collaborateurs patentés sont jugés et parfois fusillés, pas toujours après un procès, comme ce fut le cas pour le professeur d'Allemand Buriot-Darsiles.

L'emprisonnement est courant : le Comité local de libération désigne huit hommes et deux femmes pour garder les nouveaux détenus (315 au 2 novembre, pour 160 le 6 septembre). L'épuration est politique, institutionnelle, administrative, professionnelle, comme ailleurs en France.

L'histoire de Moulins entre juin 1940 et septembre 1944 relève donc, en de multiples matières, d'une exceptionnalité finalement assez ordinaire car elle est celle de la majorité des villes de province sous l'Occupation.



# BIBLIOGRAPHIE

Alya Aglan, **La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945)**,  
Paris, Gallimard, 2020.

Éric Alary, **La Ligne de démarcation**,  
Paris, Perrin, 2003 (réédition dans la collection « Tempus » en 2010).

Éric Alary, **L'Exode, un drame oublié**,  
Perrin, Paris, 2010 (réédition dans la collection « Tempus » en 2013).

Général de la Barre de Nanteuil, **Historique des unités combattantes de la Résistance (1940-1944)**,  
« Allier », Vincennes, Château de Vincennes, 1984.

Marc-Olivier Baruch, **Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944**,  
Paris, Fayard, 1997.

Julien Bouchet, **Les Justes d'Auvergne**,  
Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2015.

Julien Bouchet (dir.), **Résister à la Shoah**,  
Neuilly, Atlande, 2019.

Claude Cajat, **La Résistance à Moulins**,  
Moulins, Ligue des Droits de l'Homme/ONAC, 2015.

Thomas Duret, **René Boudet : maire de Moulins (1925-1944)**,  
mémoire de séminaire, I.E.P. de Lyon, 2009, 67 p.

Pascal Gibert, « **L'épuration à Moulins et ses environs** »,  
Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, à paraître.

Fabrice Grenard, Florent Le Bot et Cédric Perrin,  
**Histoire économique de Vichy**,  
Paris, Perrin, 2017.

Francis Koerner, **L'Épuration en Auvergne (1944-1948)**,  
Vertaizon, Éditions « La Galipote », 2009.

Margaux Mignard, **Quand la Croix gammée empoisonne la fleur de lys : chronique d'une ville bourbonnaise écartelée à l'heure allemande (1940-1943)**,  
mémoire de séminaire, I.E.P. de Lyon, 2011, 84 p.

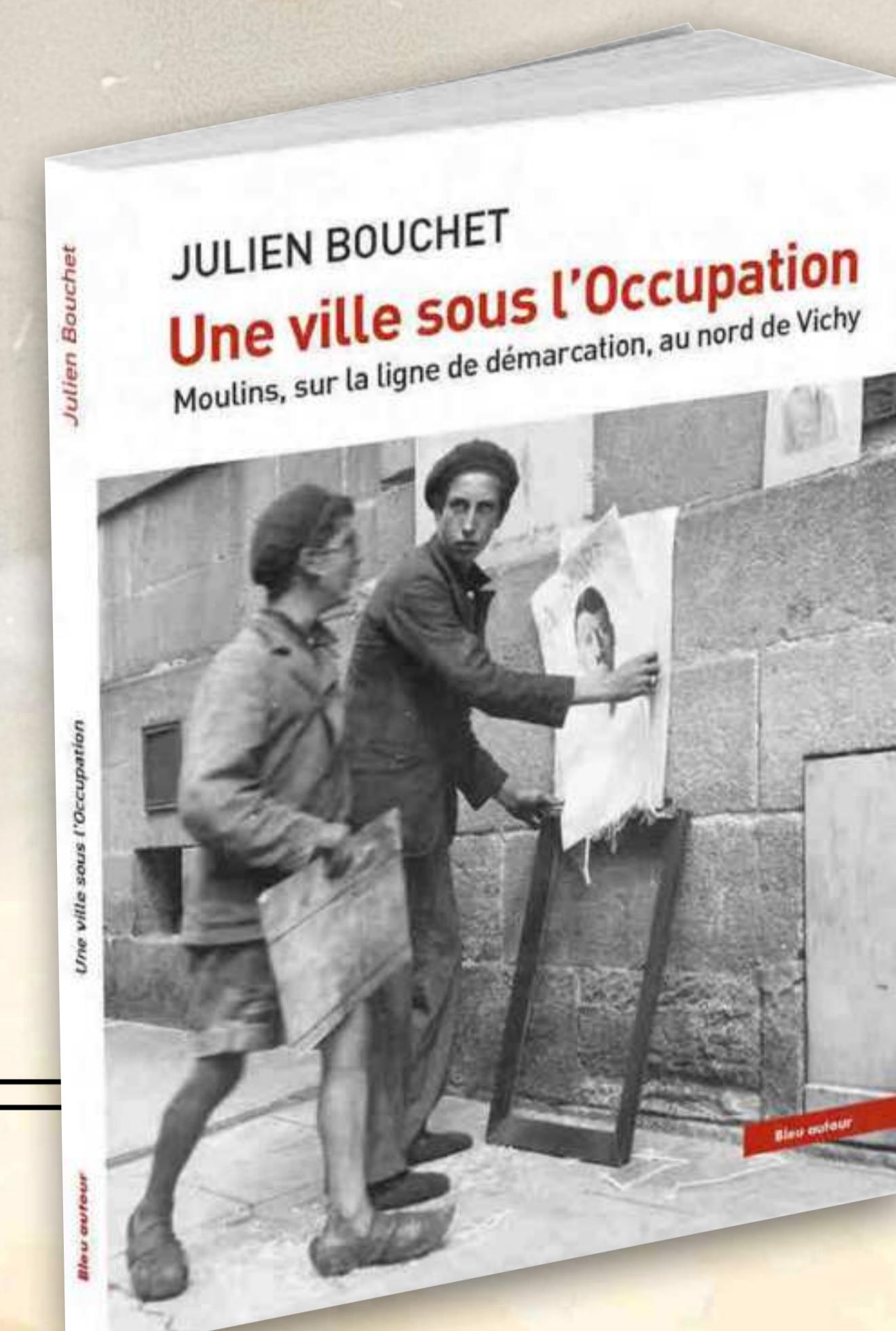
Christine Pinaud, **La Vie à Moulins (1940-1944)**,  
mémoire de maîtrise, Université de Clermont Auvergne, 1984.

Georges Rougeron,  
**Le Département de l'Allier sous l'État français (1940-1944)**,  
Montluçon, Typocentre, 1969.

Georges Rougeron, **L'Épuration en Allier (1943-1946)**,  
Montluçon, Typocentre, 1982.

André Touret, **Les Municipalités moulinoises de 1944 à 1983**,  
Etudes bourbonnaises, 1988.

Limore Yagil, **Chrétiens et juifs sous Vichy (1940-1944). Sauvetage et désobéissance civile**,  
Paris, le Cerf, 2005.



## UN LIVRE POUR PROLONGER L'EXPOSITION

A partir des témoignages recueillis lors de la collecte réalisée en juillet 2019 par la Médiathèque de Moulins Communauté et les Archives Départementales de l'Allier, et à l'occasion de cette exposition, Julien Bouchet, commissaire scientifique de l'exposition, publie un livre en 2021 aux Editions Bleu autour.

*Livre disponible à la vente en librairie (24 €).*